



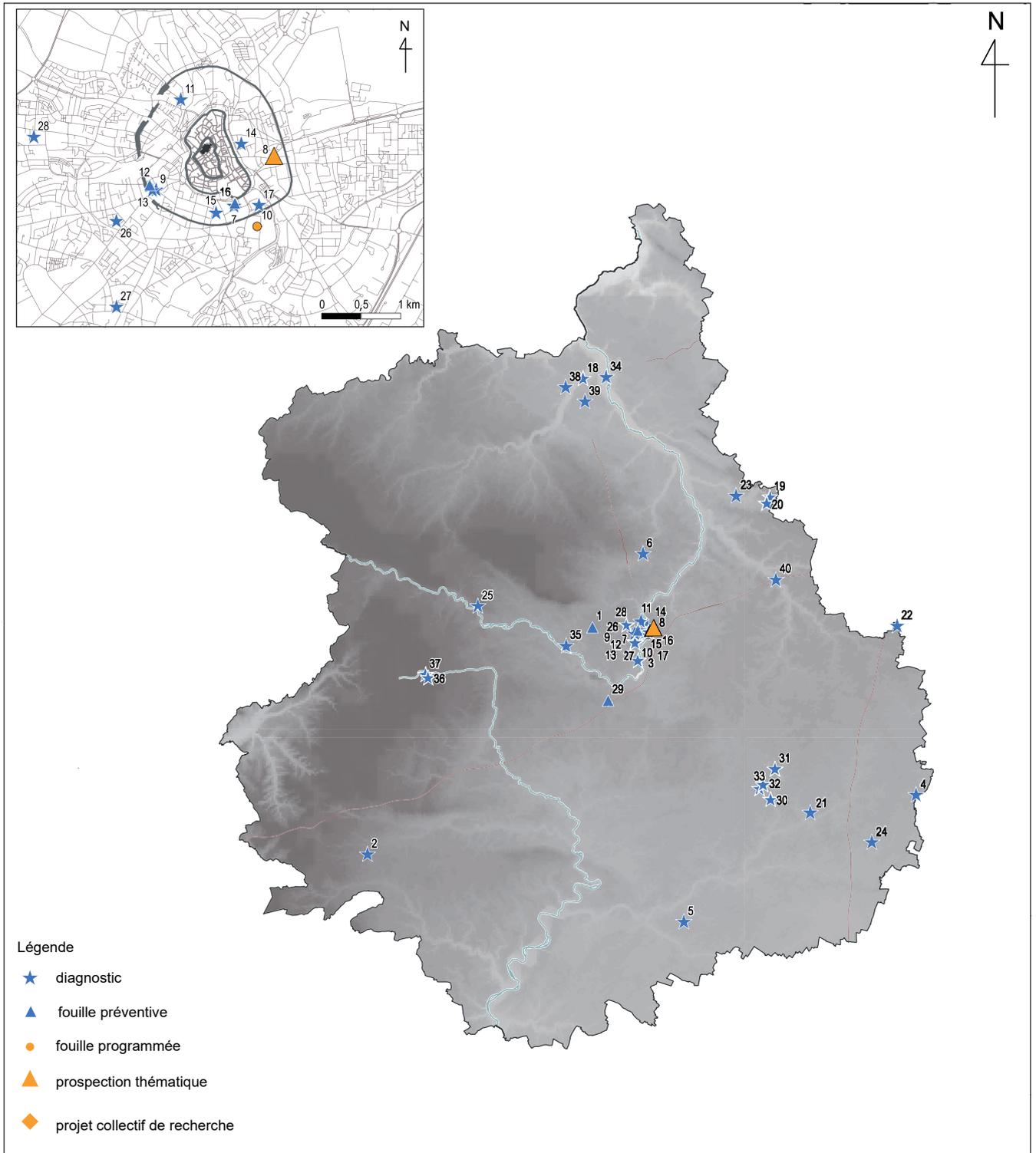
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	LELONG Alain (BEN)	PRD		0612278	
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux	DOUARD Michel (COL)	PRD		0612361	
28	Les fortifications et leur environnement urbaine médiéval en Eure-et-Loir	BORDERIE Quentin (COL)	PCR	MA MOD	0612394	
28006	Amilly, Six-Chemins	FRENEE Eric (Inrap)	OSE	FER	0612293	1
28016	Les Autels-Villevillon, église Notre-Dame	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612461	2
28024	Barjouville, Cœur de village	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612397	3 ON
28025	Barmainville, RD 2020 RD 109-7	JOUDOU Jean-Michel (COL)	OPD		0612507	4 ON
28028	Bazoches-en-Dunois, 38 rue de l'Église	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MOD	0612502	5
28034	Berchères-Saint-Germain, Grande-Rue, rue Saint-Rémy, rue Albert	ACHERE Vincent (COL)	OPD	MA MOD	0612476	6
28085	Chartres, 24 bd de la Courtille, 15 rue Victor-Gilbert	GIBUT Pascal (COL)	OPD	GAL	068922	7
28085	Chartres, les peintures murales de Chartres-Autricum	HUCHIN Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612087	8
28085	Chartres, 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet	WAVELET David (COL)	OPD		0612292	9
28085	Chartres, complexe cultuel antique de Saint-Martin-au-Val	BAZIN Bruno (COL)	FP	GAL	0612312	10
28085	Chartres, 5 rue Parmentier	VIVANT Marie-Camille (COL)	OPD	GAL	0612316	11
28085	Chartres, 1-3, rue du 14 juillet	PERRICHON Pierre (COL)	OSE		0612355	12
28085	Chartres, 74 rue du Grand-Faubourg	LECROERE Thomas (COL)	OPD		0612456	13
28085	Chartres, 17 rue des Fileurs	LOUIS Apolline (COL)	OPD	GAL MOD	0612457	14
28085	Chartres, 19-21 rue des Vieux-Capucins	JOSSET Didier (Inrap)	OPD	GAL	0612459	15
28085	Chartres, 26-28 boulevard de la Courtille	WAVELET David (COL)	OSE	FER GAL MOD	0612470	16
28085	Chartres, 1 place Roger-Joly, 3-5 rue des Marais	GAUTHIER Fanny (COL)	OPD	CON	0612480	17
28134	Dreux, 2 rue Gromard	POULLE Pascal (Inrap)	OPD		0612474	18 ON
28135	Droué-sur-Drouette, 1 rue de la Mairie	LABAT Olivier (COL)	OPD	MA MOD	0612325	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28135	Droué-sur-Drouette, parc d'activité La Queue d'Hirondelle tranche 2	GOURIO Léa (COL)	OPD	NEO FER	0612433	20
28164	Fresnay-l'Évêque, Guilleville, la Campagne du Petit Buisson	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612434	21
28169	Garancières-en-Beauce, la Distillerie	GOURIO Léa (COL)	OPD	NEO PROTO	0612493	22
28191	Hanches, ZAC Coeur de Ville tranche 1	CAPRON François (Inrap)	OPD	GR MA	0612386	23
28199	Janville, rue du Mail du Jeu de Paume	NOEL Mathilde (Inrap)	OPD	MA MOD	0612512	24
28203	Landelles, église Saint-Médard et Saint-Marc	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MOD	0612487	25
28218	Lucé, rue de l'Oiseau-de-Feu, avenue Coriolan	ACHERE Vincent (COL)	OPD		0612506	26 ON
28220	Luisant, rue François-Lepine, rue Fleming, avenue de la République	ACHERE Vincent (COL)	OPD		0612371	27 ON
28229	Mainvilliers, ZAC des Clozeaux	HEROUIN Stéphane (COL)	OPD	PROTO MA MOD	0612407	28
28253	Minières, le Clos de l'Ouche	GIBUT Pascal (COL)	OSE	NEO GAL MA	0612342	29
28304	Prasville, les Marmonneries	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	NEO GAL	0612267	30
28304	Prasville, la Petite-Contrée	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612387	31 ON
28304	Prasville, carrière de Prasville tranche 6, la Pièce de l'Orme, le Chemin de Teillay	MERCEY Florent (Inrap)	OPD	NEO FER GAL	0612450	32
28304	Prasville, carrière de Prasville, tranche 7, le Chapitre	RODOT Marie-Angélique (COL)	OPD	FER MA	0612464	33
28332	Sainte-Gemme-Moronval, 1 route du Vallon	BAILLEUX Annette (Inrap)	OPD		0612462	34 ON
28337	Saint-Georges-sur-Eure, les Erriaux 2	HAMON Tony (Inrap)	OPD	NEO	0612479	35
28385	Le Thieulin, Saint-Denis-des-Puits, les Sablons et Chavannes zone 1	HAMON Tony (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0611977	36
28385	Le Thieulin, carrière des Abbayes du Loir, les Sablons zone 3	HAMON Tony (Inrap)	OPD	MA MOD	0612135	37
28404	Vernouillet, ZAC du Bois du Chapitre tranche 4	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612366	38 ON
28404	Vernouillet, ZAC Porte Sud	CHAUDRILLER Séverine (Inrap)	OPD		0612436	39
28425	Ymeray, Mont-Sion tranche 1	RODOT Marie-Angélique (COL)	OPD	NEO FER MA	0612300	40

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Prospection aérienne dans le sud Eure-et-Loir

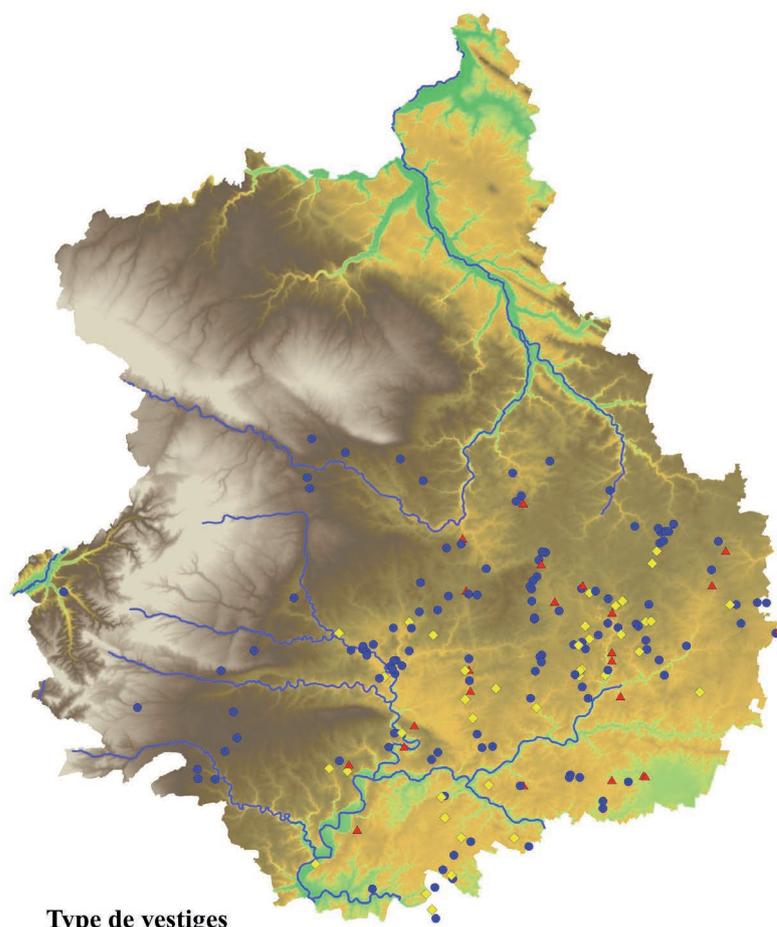
Les conditions climatiques de la fin de l'année 2018 et du début de l'année 2019 semblaient favorables à la prospection aérienne : l'automne, l'hiver et le début du printemps furent relativement secs alors que le mois de mai fut plus humide. En revanche, l'été fut très sec et chaud. Au moment où les vestiges commençaient à apparaître, les céréales subirent de plein fouet l'effet de la canicule et furent « grillés » en deux ou trois jours.

Néanmoins, 188 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice.

Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions. 133 sites (70 %) présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcelles anciens voire antiques. Chaque fois nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais très souvent

le constat est négatif. Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut se prononcer. Lorsque des substructions sont présentes, il s'agit de traces peu visibles de bâtiments et malheureusement incomplètes.

Alain Lelong



Type de vestiges

- fossés
- ▲ substructions
- ◆ fossés et substructions

Arrondissement de DREUX

L'année 2019 marque la reprise des prospections aériennes dans le nord de l'Eure-et-Loir après une interruption de 7 années. Elle est la première réalisée par l'auteur et a servi à ce titre d'année probatoire dans tous ses aspects, de l'organisation à la réalisation des vols, jusqu'à la rédaction du rapport.

Il a pu être réalisé 4 vols au départ de l'aérodrome de Dreux-Vernouillet, entre le 22 juin et le 06 juillet 2019, avant que la vague de chaleur ne provoque le mûrissement généralisé des céréales et l'effacement de toutes les traces. Pour des raisons de repérage spatial, les 4 vols ont été réalisés le long des vallées de l'Eure et de l'Avre, ainsi qu'en suivant à distance des axes routiers d'importance départementale et/ou nationale.

Au terme de cette campagne, 28 sites, faisant l'objet de 127 photographies numériques, ont été déclarés au SRA de la région Centre-Val-de-Loire. Vingt-sept d'entre eux concernent des structures fossoyées (enclos et portions

d'enclos) et un seul une partie de la trame urbaine de l'agglomération antique de Beauche. La majorité des sites photographiés était connue des prospecteurs précédents et a fait déjà l'objet de déclarations auprès du SRA. La plupart sont aussi visibles sur les photographies aériennes verticales et/ou satellitaires de l'IGN ainsi que sur GoogleEarth.

La reprise de la prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir, malgré la faiblesse des résultats de l'année 2019, ouvre la possibilité, à terme, de compléter la carte archéologique nationale dans ce secteur à la jonction de deux territoires mieux couverts par la prospection aérienne : l'Eure, explorée depuis plus de 35 ans par les équipes d'Archéo 27, et le sud du département de l'Eure-et-Loir, survolé depuis les années 1980 par D. Jalmain puis par A. Lelong.

Michel Douard

Âge du Fer

AMILLY Les Six-Chemins

Située sur la commune d'Amilly au lieu-dit Les Six Chemins (Eure-et-Loir), cette fouille archéologique fait suite au diagnostic réalisé en 2018 sous la conduite de Pierre Perrichon (Service d'archéologie préventive d'Eure-et-Loir) sur une superficie de 17 528 m².

Le site est implanté au nord du village d'Amilly, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Chartres, sur un plateau limoneux à l'ouest de la vallée de l'Eure, sur le versant nord d'un vallon peu marqué.

La fouille porte sur une surface de 12 500 m² divisée en deux zones :

À l'ouest, une zone A de 4 000 m², centrée sur un secteur qui au diagnostic a livré 11 fosses ou lobes de fosses polylobées, certaines se recoupant, et un relatif alignement de 5 petits creusements. Le mobilier céramique est daté de la seconde moitié du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3). Et une zone B de 8 500 m², moins dense, où les vestiges mis en évidence lors du diagnostic se limitaient à une fosse, également attribuée au premier âge du Fer.

Le décapage a permis la mise au jour de 111 faits majoritairement constitués de traces d'origine non anthropique et de mobilier lithique attribué au Néolithique.

L'occupation néolithique est représentée par une industrie lithique composée de 41 pièces en ressource siliceuse locale, une seule pièce étant d'origine exogène. L'état de conservation est médiocre et la répartition spatiale met en évidence une série éparse. L'outillage est composé d'un grattoir sur éclat, un éclat retouché, un fragment de hache

polie et une armature tranchante pouvant appartenir au Néolithique moyen II.

Les vestiges attribués au Hallstatt D3 sont constitués de quatre fosses d'extraction de matériaux limoneux, d'un possible bâtiment à quatre poteaux porteurs et d'une fosse caractérisée par des traces de rubéfaction. Ces creusements se concentrent dans la partie ouest du décapage.

Le terrain est également traversé par un réseau fossoyé attribué à la période moderne dont une partie semble appartenir à l'ancienne voirie partiellement recouverte par l'actuelle départementale 149.

Ces résultats mettent en évidence une occupation domestique rurale dont l'extension pourrait se poursuivre au nord-ouest et à l'ouest du décapage. Elle est proche de deux petites occupations de la fin du premier âge du Fer mises en évidence sur la commune d'Amilly, en limite ouest de la ZAC Pôle Ouest à Amilly (Muylder et Rivoire, 2015 : 152-160).

Éric Frénée

Muylder et Rivoire 2015 : MUYLDER M. de, RIVOIRE E., dir., *Eure-et-Loir, Amilly et Mainvilliers, ZAC Pôle Ouest*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap CIF, 2015, 2 vol.

Perrichon 2018 : PERRICHON P. dir., Amilly « *Les Six Chemins* » (Eure-et-Loir, région Centre), *Occupation du Hallstatt final*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Chartres : Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, 2018, 114 p.

Le diagnostic archéologique réalisé dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Villevillon a permis de mettre en évidence une importante stratigraphie. Les trois sondages ont montré chacun une épaisseur stratigraphique comprise entre 60 et 80 cm hors sépulture et le toit de cette stratigraphie est disponible dès les premiers centimètres. Le substrat a été atteint dans tous les sondages.

Le sondage 1, contre le mur sud du chœur de l'église a permis de dégager trois périodes d'utilisation de l'espace concerné par les travaux.

L'occupation la plus ancienne du site qui s'installe sur le limon, prend la forme de remblais et de sols de limons brun compact. Elle pourrait dater du XI^e ou du début du XII^e s., même si le peu de fragments céramiques récoltés nous invite à la prudence.

La construction du mur sud du chœur de l'église est mise en évidence, dans le sondage 1, avec une tranchée de fondation remplie par une semelle de fondation débordante sur laquelle s'installe le mur en silex du chœur. Elle est recouverte par une couche de mortier liée aux travaux de construction. La datation radiocarbone d'un charbon contenu dans cette couche, avec toutes les précautions d'usage liées à ce type de datation, donne une fourchette large entre le XI^e et début du XIII^e s. et plus vraisemblablement entre le début du XII^e et le début du XIII^e s., ce qui serait plus en adéquation avec les datations de la première phase vue précédemment.

La troisième période correspond à l'occupation du chœur tel qu'il existe encore aujourd'hui. On observe un enchaînement de sols d'occupation en terre battue entre lesquels se succèdent plusieurs phases de travaux. Les sols les plus récents sont en carreaux de terre cuite.

Les sondages 2 et 3 ont livré des stratigraphies très riches, très différentes entre elles et très différentes de celle du sondage 1. Elles n'ont livré aucun mobilier datant dans les couches les plus anciennes. Seules les sépultures ont livré du mobilier céramique.

Deux hypothèses sont formulées pour raccrocher ces vestiges à la mise en phase du site réalisée grâce au sondage 1.

Dans la première hypothèse, les couches les plus anciennes des sondages 2 et 3 correspondent à une occupation antérieure au chœur de l'église, soit une occupation qui pourrait correspondre à la première phase d'occupation du site, datée du XI^e ou du début du XII^e s. mis en évidence dans le sondage 1.

Les sols postérieurs du sondage 2 et 3 correspondent sans aucun doute à l'utilisation du mur actuel du chœur. Ces sols sont régulièrement reperçés par l'installation de sépultures qui livrent du mobilier céramique daté le plus souvent du XIII-XIV^e s. et plus rarement du XV^e s.

On note que pendant les deux périodes d'utilisation du chœur actuel, une limite nord-sud semble perdurer en pointillé.

Si l'hypothèse proposée ci-dessus pourrait convenir au niveau altimétrique, la datation de la couche la plus basse du sondage 2 pose un problème de chronologie car elle laisse supposer la présence d'une occupation antérieure à l'église qui daterait du XII-XIII^e s., ce qui correspond en réalité à la datation déjà haute du mur du chœur.

La deuxième hypothèse serait donc de considérer que les premiers sols d'occupation observés dans les sondages 2 et 3 sont en réalité les premiers sols d'occupation du chœur de l'église dans son état actuel. L'absence de céramique en partie basse de ces deux sondages ne permet pas d'être plus précis en matière de datation.

Cela pose cependant un problème de calage altimétrique puisqu'on observe minimum 40 cm de décalage entre le premier sol du sondage 1 et les premiers sols des sondages 2 et 3. En revanche, cette hypothèse est confortée par la présence dès les couches les plus anciennes d'une cloison nord/sud qui correspond peu ou prou à la limite actuelle entre le chœur et la nef.

Carole Lallet

Le diagnostic archéologique réalisé sur la ferme rue de l'église dans le centre bourg de Bazoches-en-Dunois a permis de mieux appréhender les bâtiments observés. Il n'a pas été possible de réaliser un véritable diagnostic sur les maçonneries et au sol pour tester la stratigraphie puisque les travaux étaient déjà en grande partie réalisés, notamment dans le logis principal.

Le bâtiment le plus intéressant et certainement le plus ancien est justement ce logis qui sépare la cour nord et sud. Le traitement des façades nord et sud, complètement différent, permet de suggérer soit une différence de traitement architectural entre la façade principale nord et la façade sud, soit une façade sud remaniée dans un deuxième temps pour devenir la façade principale.

L'extrémité est du bâtiment semble aussi avoir connu des remaniements importants avec la disparition du bandeau de la façade nord et la modification de la charpente. Les autres corps de bâtiment sont des corps classiques de ferme qui ne semblent pas tous construits en même temps.

Le plan du cadastre napoléonien daté de 1836 montre que la ferme avait déjà la configuration actuelle à cette époque-là. Il est possible que dans une configuration plus ancienne, les bâtiments s'organisent plutôt au nord du logis. Les bâtiments observés pourraient pour les plus anciens datés du XVIII^e s. Une étude des actes notariés pourrait donner des indications plus précises.

Carole Lallet

BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN

Grande-Rue, rue Saint-Rémy, rue Albert

Le diagnostic a révélé la présence de deux types de vestiges. Dans la partie centrale et occidentale du site, ce sont des éléments appartenant au monde rural médiéval et moderne qui ont été observés. Ceux-ci sont d'ailleurs présents sur le plan du XVII^e s. Un possible atelier de verrier est situé à l'extrémité ouest, des fosses d'extraction d'argile grise, peut-être pour une tuilerie proche, sont observées à proximité. Au nord, une mare, des fossés, un drain sont présents. Plus au sud, un deuxième bâtiment (une grange ?), des fossés, et quelques fosses indéterminées complètent les découvertes. Enfin, dans ce qui est appelé le jardin aux prêtres, des fosses de plantation ainsi qu'une maçonnerie correspondant à une structure dessinée sur le plan sus-cité, confirment le caractère rural du site. Les quelques tessons retrouvés (NR : 193) ne permettent pas de préciser les datations. On se situerait au minimum au XII^e siècle (si l'on exclut les deux tessons alto-médiévaux retrouvés dans les fosses de la tranchée 12) jusqu'au XVI^e s. voire XVII^e s. Le mobilier serait issu de fumure. Cette fonction agricole perdure jusqu'à nos jours, la partie centrale verra l'installation d'une aire sableuse, vers 1990, pour servir de manège pour les chevaux de l'ancien propriétaire. Dans la partie orientale du site, les vestiges de l'église Saint-Rémy, édifiée au cours du XII-XIII^e s., sont présents sous la forme de tranchée de récupération de ses murs et de son sol. Quelques assises encore en élévation ont pu être observées dans la tranchée 12. Cette église est accompagnée par son cimetière dont 44 sépultures ont été identifiées. Celles-ci indiquent une première inhumation au cours du XII^e ou XIII^e s. et une dernière inhumation au XVIII^e s., ce que corrobore les textes qui citent pour la première fois l'église Saint-Rémy au XIII^e s. et sa destruction au XVIII^e s. Le mur qui

enserme le cimetière est visible au nord-est du site. Depuis la destruction de l'église en 1761, seule la croissance de la végétation est venue perturber ces vestiges.

Vincent Achéré



Berchères-Saint-Germain (Eure-et-Loir) Grande-Rue : vue vers l'ouest des sépultures 1059 et 1042 (crâne) (Vincent Achéré, Direction de l'archéologie Chartres métropole)

CHARTRES

24 bd de la Courtille, 15 rue Victor-Gibert

L'opération située en rebord de plateau au sud-est de la ville et en rive gauche de l'Eure, a été divisée en deux temps sur deux espaces topographiques différents pour des questions de logistique et de topographie (7 au 14 novembre 2018 et 4 au 13 mars 2019) et concerne une superficie totale de 3645 m² dont moins de 30 % étaient disponibles.

En 2018, seule la parcelle AP 80, en partie haute, accessible depuis le boulevard de la Courtille au n° 24, a été diagnostiquée. Les trois sondages réalisés ont confirmé l'absence de vestiges en front de rue (bande d'au moins 4 m de large en front de boulevard fortement arasé et perturbé par des travaux de la période industrielle). En revanche, une occupation gallo-romaine faiblement strati-

fiée a été reconnue sur le reste de l'espace. Les vestiges apparaissent à environ 0,5 m sous la surface actuelle et se développent sur une épaisseur d'environ 1,2 m. Ont pu être fouillés : un cellier, deux fossés, quelques fosses et trous de poteaux.

En 2019, huit petites tranchées ont été réalisées sur la parcelle AP 81, dans la partie inférieure accessible au n° 15 de la rue Victor-Gilbert. Au-dessus des dépôts naturels, là aussi, la répartition des vestiges reflète une conservation hétérogène des lieux. Un arasement important de la moitié de la parcelle AP 81 est apparu (bande de 8 m de large à l'ouest). Les premières occupations reconnues sont datées du Haut-Empire et concernent : des sols de terre battue (4) ou de mortier (2), deux murs,

une fosse et un bloc de support. Au moins deux phases sont définies séparées par une séquence d'incendie qui, faute d'un mobilier abondant, doit être placée dans une large fourchette entre la fin de la période claudienne et le début du II^e s. ap. J-C.

L'ensemble des investigations a touché moins de 8 % des 3 645 m² prescrits et le toit des argiles à silex n'a pas été vu dans le secteur. Cependant, sauf dans le sondage 1, partout le limon des plateaux a été atteint. Deux sondages profonds réalisés dans la partie basse ont révélé une importante séquence de plus de 1,3 m d'épaisseur.

Pour la période antique, les éléments présentent des directions similaires à celles des vestiges d'une *domus* reconnue en 1991 sur ces terrains au moment de la construction de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ils offrent les mêmes axes que ceux des structures découvertes sur le site mitoyen du 26-28 Bd de la Courtille

(C271) diagnostiqué en 2008. L'ensemble s'inscrit dans le maillage d'un quartier d'*Autricum* révélé par les opérations de fouilles des Cinémas (C219), de la Courtille (C277) et de la rue Victor-Gilbert (C254). Un dénivelé de plus de 8 % se note entre les vestiges au nord du site et ceux au sud.

Aucune structure pertinente du Bas-Empire ou des périodes médiévales et modernes n'est attestée, cependant une douzaine de fosses et creusements appartiennent à une période indéterminée.

Enfin onze structures se rattachent à la période industrielle et correspondent aux occupations révélées par les anciens plans cadastraux du secteur (sols, murs, aménagements du coteau et réseaux).

Pascal Gibut

Gallo-romain

Les peintures murales romaines de CHARTRES-AUTRICUM

L'année 2019 a été marquée par une grande diversité des actions du PCR et par une importante augmentation du temps alloué au programme grâce, notamment, à un investissement important de collaborateurs bénévoles et d'étudiants.

Les actions de valorisation se sont concentrées autour de l'exposition « Les mille et une couleurs d'Autricum – Les fresques romaines à Chartres » montée en début d'année 2019 en collaboration avec les équipes du Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Les opérations archéologiques préventives de l'année 2019 n'ont pas livré d'ensembles importants d'enduits peints (petits ensembles sur un diagnostic au 17, rue des Fileurs à Chartres et sur la fouille au lieu-dit Pécante à Amilly). À l'inverse, la reprise de lots anciens, parfois mal datés et de faible ampleur, a permis de révéler quelques décors nouveaux (place des Épars – Cœur de ville US 3414 ; boulevard Chasles – places Évora et Ravenne ; Casanova-Nicole US 1360). Ils sont parfois associés à des éléments techniques peu courants (présence de rouge cinabre sur le mobilier de la rue du Cardinal-Pie et de vert céladon sur le diagnostic de la rue des Fileurs). Des similitudes étroites sont notées entre du mobilier de sites distants : bordure ajourée similaire sur des fragments des sites Sainte-Thérèse et Boulevard Chasles – Place Ravenne (fig. 1).

Les ensembles les plus intéressants concernent le mobilier des sites du parvis de la cathédrale et du boulevard Chasles (C191 – US 5082). L'étude des enduits peints de l'US 41424 du site de parvis de la cathédrale a été réalisée par M. Carrive (Université de Poitiers). Les fragments révèlent une composition classique à panneaux rouges encadrés de fins candélabres au fût jaune partiellement végétalisé et à inter-panneaux noirs ornés de candélabres plus développés. L'ensemble est surmonté d'une corniche fictive à laquelle étaient accrochés des

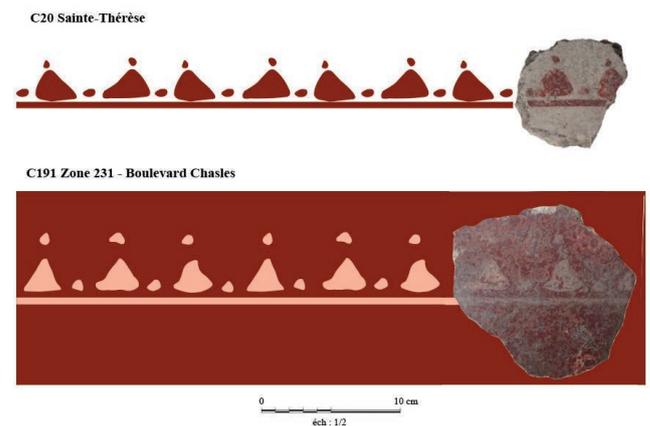


Fig 1 : Chartres (Eure-et-Loir) : décor avec bordure ajourée des sites de la rue Sainte-Thérèse et du bd Chasles (Raphaël Huchin, Chartres métropole)

motifs non identifiés, sans doute au centre des panneaux. Cette corniche opère la transition vers une zone supérieure noire décorée de motifs figurés (animaux, végétation). Une ouverture (fenêtre ?) est encadrée par un bandeau jaune. L'organisation de la partie basse est plus hypothétique. L'analyse stylistique et les comparaisons locales invitent à envisager une datation entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e s.

Les fragments de l'US 5082 du site du boulevard Chasles ont été vus par C. Allag (APPA-CEPMR). L'ensemble comprend deux lots distincts.

Le premier concerne une partie basse de décor. Une plinthe brune est surmontée de deux types de compartiments avec imitations de placages de marbre (fig. 2). Pour chaque marbre de même couleur, il existe plusieurs différences de traitement. Visiblement volontaires et bien maîtrisées, ces nuances permettaient de varier les effets d'un compartiment à l'autre, malgré une palette de base limitée.

Le second ensemble présente une succession de bandes très complexes marquées de plusieurs angles obtus, ce qui implique qu'elle appartient à une forme géométrique et non à une bande de transition ou de couronnement. Les angles à 135° évoquent une composition avec octogones réguliers. D'autres fragments suggèrent l'existence d'une guirlande végétale dont les côtés sont au contact, de part et d'autre, de bande rose et bleue (fig. 3). L'hypothèse retenue est celle d'un plafond. La structure géométrique et le large développement des motifs militent pour une composition de plafond à décor centré.



Fig 2 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles, Cœur de Ville : US 5082, décor 1, zone inférieure à imitations de placages de marbre (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

Les projets de révision de l'interprétation du décor de « procession » de la place des Épars et d'analyse en visible induit luminescence (VIL) des décors de l'exposition, engagés en partie en 2018, ont abouti à des résultats intéressants, avec une belle complémentarité des interprétations.

Les analyses photographiques VIL réalisées par A.-M. Guimier-Sorbets (ArScAn) et A. Guimier démontrent que le pigment bleu égyptien est présent sur presque tous les décors testés et aussi bien dans des zones bleues, vertes, comme attendu, que dans le mauve, violet, rose, marron, jaune ou blanc. Il est présent dans les architectures fictives, le vêtement, la carnation et la barbe des personnages mais aussi dans le plumage des oiseaux et les éléments végétaux. Sa présence inattendue est particulièrement intéressante sur le décor de « procession » de la place des Épars, avec une utilisation en couche de fond des vêtements.

La nouvelle tentative d'interprétation du décor de « procession » apporte des précisions sur quelques détails du décor : personnage avec crâne rasé ou cheveux coupés ras ; détermination du type de tunique qui n'est pas la dalmatique ; remise en cause de l'identification d'un camillus ; présence conjointe de codex et de volumen. Ce travail pose bien souvent de nouvelles questions ou problématiques pour lesquelles une analyse complémentaire des sources littéraires, iconographiques et statuariques serait nécessaire. Il apparaît toutefois clairement que ce décor correspond à une scène commémorative d'un moment officiel public (recensement ?). Mais rien n'indique ou ne contredit que cette scène ait un caractère religieux comme proposé initialement.

L'année 2019 correspond également au lancement d'un travail universitaire sur l'ensemble des décors du site du 10-12, place des Épars (master de C. Augranjean, Uni-

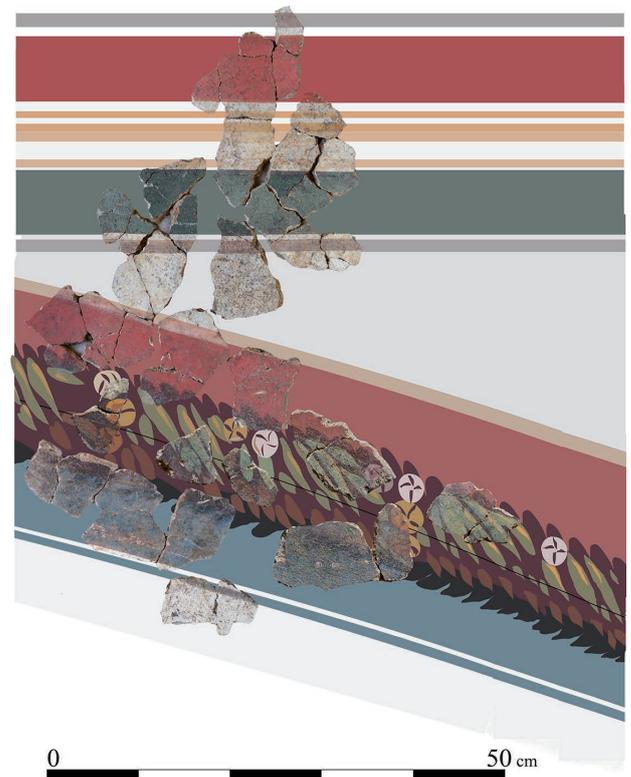


Fig 3 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles Cœur de Ville : US 5082, décor 2, schéma de succession des bandes (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

versité de Poitiers) qui aboutira à une reprise globale de l'analyse de la décoration de ce site et de son environnement. L'objectif est de compléter les études menées dans les années 1980-1990 et de préparer la documentation graphique en vue de la publication finale du PCR.

L'étude des mortiers s'est poursuivie avec l'analyse de fragments de onze décors de différents sites. Il apparaît que les techniques de mise en œuvre (généralement deux couches principales : une couche de préparation en mortier de chaux et de sable siliceux, de teinte beigeâtre, et une couche de finition en mortier de chaux et de sable calcaire, de teinte blanchâtre) et l'approvisionnement en matière première (calcaire bioclastique pour les couches de finition) sont relativement similaires pour les échantillons des deux sessions d'étude (analyse des décors du site du Cinéma en 2018).

La technique du doublement de la couche de finition, reconnue à plusieurs reprises sur les décors du site du Cinéma, apparaît à nouveau sur des décors provenant des sites du 14-26, rue des Grandes-Filles-Dieu (C42), du Faubourg-Guillaume (C79), de la rue du Grand-Faubourg (C94) et peut-être de l'îlot Casanova (C229).

Afin de compléter la documentation existante, une numérisation des anciens rapports d'étude, rapports de restauration et fiches d'inventaire du CEPMR a été engagée en 2019.

Toutes ces informations complètent la connaissance de la décoration pariétale de l'antique Autricum et permettent, petit à petit, d'entrevoir l'existence d'ateliers spécifiques aussi bien pour l'art pictural que pour la mise en place des supports des décors.

Raphaël Huchin

CHARTRES

62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet

Un diagnostic, au 62-68 rue du grand Faubourg et 1 rue du quatorze juillet à Chartres, a mis en évidence une occupation gallo-romaine à partir de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. avec, en particulier, une aire de circulation empierrée. De vastes structures en creux, riches en mobilier, témoignent d'une occupation dense dont la nature (habitat, entrepôt, artisanat) reste à préciser. L'occupation antique semble chronologiquement limitée puisque peu d'éléments sont datés au-delà du début du II^e s. ap. J.-C. De nombreux indices témoignent d'un incendie peu avant l'abandon du secteur. En particulier une importante couche de bois brûlés dans le comblement d'un cellier.

La question de la relation de ces structures avec l'aqueduc de Landelles se pose. Les datations proposées par la fouille d'une partie de l'aqueduc dans la parcelle voisine en 1996 (C143) sont de la deuxième moitié du II^e s. Nous serions donc en présence de parcelles abandonnées (voire expropriées) préalablement à la construction de cet aqueduc. Ces datations sont toutefois basées sur des tranchées en relation avec le bassin, en grande partie récupéré. Nous serions plutôt tentés de voir dans l'aire mise au jour sur le diagnostic, un espace de circulation en relation avec l'aqueduc qui serait donc existant dès le milieu du I^{er} siècle. Les datations de ¹⁴C seraient alors celles d'une récupération du bassin postérieure à l'abandon du quartier.

À ces vestiges gallo-romains, il faut ajouter une sépulture mérovingienne qui semble attestée à l'extrémité ouest de la tranchée 1. En effet, la découverte d'une aiguille à chas

en alliage cuivreux régulièrement retrouvée en contexte funéraire associée à un fragment de fémur humain pourrait correspondre aux vestiges d'une inhumation sans doute isolée.

Ces découvertes apportent des éléments nouveaux sur ce quartier mal connu de la ville, éléments qui seront complétés par la réalisation d'une fouille prévue en 2020.

David Wavelet



Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg : vue du cellier 3002 avec traces d'incendie (David Wavelet, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2019 a porté sur le dégagement et l'extraction des bois calcinés présents dans les bassins 10676 et 10987 du bâtiment 2. Une petite opération de nettoyage et de relevés complémentaires a également été menée dans le secteur des marches de jonction entre les bâtiments 1 et 2. Au vu de l'ampleur du travail à réaliser dans le secteur du bassin, elle a été interrompue. La fouille des bois a permis d'extraire plus de 300 fragments correspondant à des poutres, poutrelles et planches constitutives de caissons d'un plafond aux formes géométriques complexes et aux décors multiples. Tout laisse à penser que ce plafond effondré venait couvrir le bassin. Plusieurs crochets métalliques insérés dans des pitons, eux-mêmes fichés dans les poutres permettent de restituer un plafond suspendu à une charpente. Deux formes de caisson, constitutives du plafond et encore partiellement assemblées, ont été identifiées et étudiées cette année. L'hexagone I est cadré par six poutrelles. Trois planches



Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : caisson d'un plafond suspendu en bois en forme d'hexagone effondré dans le bassin. (Bruno Bazin, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

disposées et clouées sur ces poutrelles prennent place en son centre. Les jonctions poutrelles/planches sont agrémentées d'une moulure d'encadrement ornée (avec décors très dégradés qui s'apparentent à des oves) tandis que le centre du caisson reçoit un décor apposé végétal. La mise en œuvre par décrochement des poutres et poutrelles permet d'obtenir une profondeur. Un deuxième type d'hexagone est assemblé différemment avec des planches emboîtées à chant. La profondeur de l'ensemble est de ce fait beaucoup plus marquée. Dans les deux cas, les assemblages restent très complexes et pour la plupart inédits. Le chevillage des éléments entre eux est utilisé, mais il est loin d'être systématique. L'emploi de clous en fer de différents modules est aussi attesté. Le programme décoratif est largement inspiré des motifs réalisés sur

lapidaire et notamment ceux relevés sur les colonnes du mur est du temple d'Apollon. Fleurons, feuillages, feuilles d'acanthé, palmettes, frises d'oves ou encore perles et pirouettes composent les éléments sculptés rapportés sur les hexagones. Un second type de caisson, non prélevé lors de cette campagne, est de forme losangique. Il est assemblé par quatre poutrelles décorées, et fermé en son centre par une planche avec un décor de feuillage agrémenté d'une double palmette. Le sapin reste l'essence la mieux représentée. Celui-ci est utilisé pour la charpente et les caissons du plafond. Il est associé au tilleul réservé au décor et au chêne pour les baguettes en lien avec les crochets de suspension ainsi que pour certains éléments de charpente.

Bruno Bazin

Gallo-romain

CHARTRES 5 rue Parmentier

En dépit du faible nombre de structures et d'artefacts rencontrés, le diagnostic du 5 rue Parmentier réalisé sur une parcelle de 988 m² apporte de nombreuses données sur ce secteur de la ville jusqu'à présent peu exploré.

D'un point de vue topographique et géologique, on peut affirmer la conservation des séquences en dépit de la proximité des terrassements liés au chemin de fer au cours du XIX^e s. Le profil du coteau semble avoir peu évolué depuis la période antique. Il serait possible d'extrapoler cette conservation à l'ensemble du coteau situé à l'ouest de la Rue Parmentier.

D'un point de vue archéologique, les structures antiques sont riches en informations. Ainsi, l'étude des fossés sous-tend la présence, dans les environs proches de la structure, d'un habitat modeste, occupé sur au moins deux générations entre la fin du I^{er} s. et la fin du II^e s. ap. J.-C et qui a probablement subi un incendie. Une activité artisanale du travail de l'os est aussi vraisemblablement présente aux alentours. Bien que lacunaire, cette occupation située à l'intérieur de la ville antique à environ 250 m du fossé d'enceinte, contribue à la connaissance et à la compréhension des franges urbaines d'*Autricum*. Cette

occupation est suivie d'une période qui voit la mise en place d'une couche de limon, sans qu'il n'ait été possible d'en déterminer la cause (colluvion, mise en culture, abandon...). Lui succède une exploitation des terres attestée par des fosses de plantations. Ces fosses sont attribuées à la période tardo-médiévale/moderne sur la base d'indices fugaces, mais pourraient corroborer une exploitation des terres à visée de production (vignes ou vergers) conforme aux sources. Le cadastre napoléonien révèle des parcelles agricoles dédiées soit à la mise en culture, soit à l'élevage. Le milieu du XIX^e s. voit l'installation du chemin de fer, néanmoins ces parcelles semblent conserver leur vocation agricole. L'urbanisation du secteur débutera dans le courant du XX^e s.

Ainsi, si les vestiges semblent lacunaires, ils sont néanmoins présents, conservés et partiellement caractérisés. Aussi, ce secteur offre des perspectives de découvertes dans les années à venir, notamment autour des problématiques liées aux occupations des franges urbaines antiques.

Marie-Camille Vivant

Gallo-romain

CHARTRES 74 rue du Grand-Faubourg

L'emprise du diagnostic de la rue du Grand Faubourg, qui s'est déroulé en septembre 2019, se situe sur le tracé projeté de l'aqueduc antique de Landelles. Captant l'eau de l'Eure sur le territoire supposé de cette commune, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Chartres, il alimentait la ville haute d'*Autricum*. Son tracé a été étudié au XIX^e s. par L.-G. Guérineau de Boisvilette, qui présente une carte dans sa Statistique archéologique (1864). Sur Chartres, l'aqueduc a été observé en 2012 à 500 m au sud-ouest (T. Lecroere, ville de Chartres), et en 1996 dans la parcelle voisine de la présente opération de diagnostic (R. Clotuche, AFAN). Il était associé à

un aménagement interprété comme un regard de visite pourvu d'un piège à sédiments afin de faciliter l'entretien du conduit.

Lors du diagnostic, l'aqueduc a été mis au jour sur environ 1,60 m de long dans le tiers sud de la parcelle. Installé dans une tranchée d'environ 2 m de large, il est constitué d'une semelle coulée en place et réalisée en silex d'environ 10 cm de module liés au mortier de couleur rose à orangé (mortier de tuileau ?). Sur cette semelle sont montés des piédroits en silex liés au mortier jaune. Ils sont recouverts d'un enduit rose/orangé, probable mortier

de tuileau, dont il reste des vestiges sur une dizaine de centimètres de haut. Le conduit de l'aqueduc est large d'environ 60 cm pour 70 de haut. Aucun élément de couverture n'a été mis au jour, mais ils ont probablement été récupérés, ainsi qu'en témoigne un creusement venant recouper le comblement de la structure.

À environ 10 m au nord, un fossé creusé parallèlement à l'aqueduc et tapissé d'argile a été interprété comme une canalisation secondaire, premier projet ou dérivation temporaire de l'adduction d'eau. Si le comblement du fossé est daté au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} siècle, la fouille de l'aqueduc n'a pas permis de préciser sa datation, estimée depuis l'opération de 1996 à la deuxième moitié du II^e s.

Au nord de la parcelle, un cailloutis non daté pourrait correspondre à un espace de circulation et une fosse (datée au plus tôt du II^e s.) à une décharge. Des structures équivalentes mises en évidence sur les parcelles voisines sont datées entre le I^{er} et le II^e s.

Les périodes postérieures n'ont laissé que des fosses, servant probablement pour l'extraction de matériaux ou la plantation.

Thomas Lecroère



Chartres (Eure-et-Loir), 74 rue du Grand Faubourg : aqueduc, vue zénithale. (T. Lecroère, Direction de l'Archéologie Chartres métropole)

Gallo-romain

CHARTRES 17 rue des Fileurs

Époque moderne

La parcelle BN 480 située au 17 rue des Fileurs à Chartres se trouve au nord-est de la ville de Chartres, dans la vallée de l'Eure, entre le lit de la rivière et le Petit Bouillon. Le diagnostic porte sur une surface de 2 253 m². Cinq sondages ont porté sur une ouverture de 5 m x 5 m environ chacun (6,9 % de la surface accessible). La puissance stratigraphique antérieure à la fin du I^{er} s.-II^e s. ap J.-C., excédant 3 m de profondeur en moyenne, n'a pu être sondée pour des raisons de sécurité.

Cinq phases d'occupation ont été mises en évidence. Les éléments les plus anciens, proviennent du S1 et pourraient se rapporter à la fin du I^{er} s. au minimum (ph 1, sol maçonné et tranchée de récupération). Ils constituent le prolongement des constructions fouillées dans la parcelle attenante au nord.

Des travaux d'exhaussement introduisent une deuxième phase d'occupation que l'on pourrait situer dans le courant de la seconde moitié du II^e s. ou à la fin de ce siècle. Des sols de terre battue sont entrecoupés de couches d'occupation et de remblais. Les déchets architecturaux et décoratifs témoignent de la qualité des constructions. La partie supérieure de la stratigraphie antique est détruite dans la moitié sud de la parcelle lors de périodes postérieures.

Au nord de la parcelle, des fosses dépotoir sont utilisées entre le courant du XIV^e s. et le début du XVI^e s. (phase 3). Ces fosses iso-

lées pourraient correspondre à des occupations de fond de parcelle. La présence d'un grand creusement au sud de la parcelle (S5) est déduite d'une anomalie stratigraphique occasionnant un hiatus chronologique entre la fin du II^e s. et le début du XVI^e s. L'emprise totale de ce creusement n'est pas identifiée. La mise en place de caves, de zones d'extraction de remblais ou bien encore la proximité de l'enceinte urbaine de Chartres pourraient offrir des pistes de réflexion sur les causes de ce grand creusement.

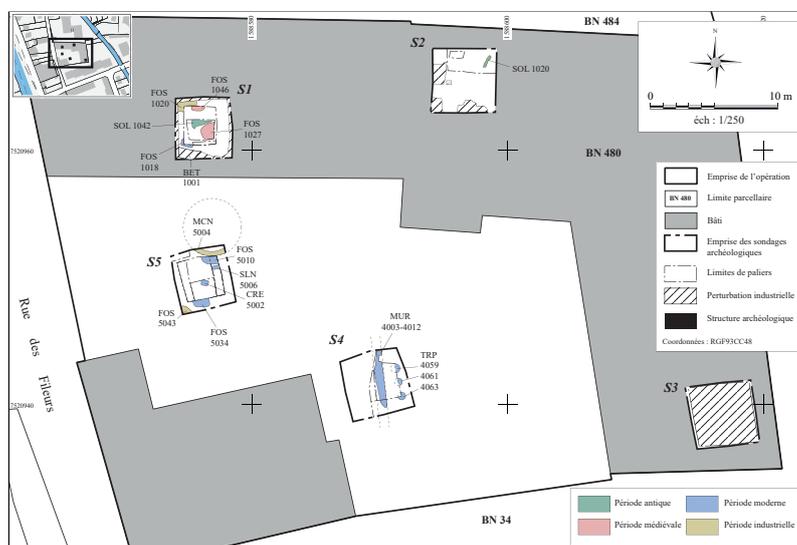


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : plan phasé des vestiges de l'opération. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Les dépôts de la période moderne sont difficiles à dater (début XVI^e-XVIII^e s., phase 4). Ils se subdivisent vraisemblablement en plusieurs sous-phases et se caractérisent par une stratigraphie de lecture difficile (terres noires). Ils constituent l'essentiel des dépôts stratigraphiques mis au jour dans la partie sud de la parcelle. Une première sous-phase de dépôts correspond au comblement du grand creusement. Une seconde sous-phase succède aux travaux de remblaiements et correspond aux vestiges d'une occupation structurée qui se met en place sur la partie sud de la parcelle au moins (mur, alignement de poteaux).

La période industrielle est illustrée par un probable fond de citerne ou de bassin, un épisode de remblaiement et le creusement de diverses fosses, préalables à la mise en place des sols actuels (phase 5). Des blocs de bétons antérieurs aux hangars actuels indiquent que ces bâti-



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : sondage 1, vue générale de fin de fouille, stratigraphie antique à contemporaine, vue vers le nord-ouest. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

ments ont connu plusieurs phases d'aménagement qui ont diversement affecté la stratigraphie sous-jacente.

Les données recueillies confirment que la partie nord de la parcelle possède un assemblage stratigraphique riche et complexe, tout à fait comparable à celui qui a été observé lors de la fouille de la parcelle voisine au nord. Au sud de la parcelle, la mise en évidence d'un fort hiatus chronologique, engendré par la disparition d'une part importante de la stratigraphie postérieure au II^e s. et par l'accumulation d'abondants dépôts stratigraphiques modernes, soulève la question de l'utilisation et du rôle de ce secteur dans la topographie de l'espace péri-urbain de la période moderne avant son absorption dans l'espace urbain actuel.

Apolline Louis



Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : sondage 5, vue générale de fin de fouille, stratigraphie moderne à industrielle, vue vers le sud. Le fond du sondage est immergé dans la nappe actuelle. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Gallo-romain

CHARTRES 19-21 rue des Vieux-Capucins

Un diagnostic archéologique 19-21 rue des Vieux-Capucins à Chartres (Eure-et-Loir) a été réalisé. Les résultats de la recherche archéologique sont positifs grâce à l'identification de vestiges qui s'étendent sur toute l'emprise diagnostiquée. Les deux tranchées de 300 m² réalisées sur une emprise globale de 1785 m² ont permis de répondre aux objectifs scientifiques de l'opération. L'intégralité de la stratification a été observée dans presque tous les sondages, exceptée pour la partie méridionale de la parcelle. Si l'on excepte les occupations récentes postérieures à la fin du XVIII^e s. la stratification étudiée maximale est comprise entre 0,90 et plus de 3,60 m d'épaisseur et son degré de conservation est élevé.

Les limons des plateaux sont présents partout au nord du site à partir d'un niveau déclinant sans trop de pente d'ouest en est. Leur épaisseur est d'au moins un mètre. Le profil général du terrain naturel de la parcelle ne peut cependant pas être estimé en raison de l'absence de donnée au sud. Sur les limons, des formations altérées désignent un horizon qui reflète à minima une fréquen-

tation du secteur, dont le terminus post quem serait le courant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Par la suite, un foyer et un cellier sont les premières structures d'habitat identifiées sur le site.

Peut-être pas avant 75 ap. J.-C., une occupation structurée et bâtie leur succède, représentée par une habitation de plain-pied et une maison probablement sur cave. L'agencement des bâtisses suggère qu'elles aient pu être édifiées au bord d'une voie axée NNO-SSE déjà identifiée plus au nord. Aucune trace d'activité autre que l'extraction de limons (fosses) n'a été décelée à l'arrière de ces constructions vers l'ouest. Un autre espace, mais au sud, pourrait également correspondre à celui d'une carrière à ciel ouvert creusée à flanc de coteau, mais dont on ne saurait toutefois établir le lien chronologique précis avec les autres occupations. L'utilisation secondaire des fosses d'extraction à l'ouest est celle de dépotoir domestique dont les éléments de datation placeraient le comblement au Haut-Empire ou pas avant le second quart du II^e s. L'installation et la durée d'utilisation des bâtisses

voisines pourraient quant à elles être comprises entre le début du quatrième quart du I^e s. et le courant de la première moitié du II^e s.

La destruction accidentelle du bâti et les activités de récupération de matériaux qui s'ensuivirent se dérouleraient au cours de la première moitié du II^e s. Si aucune autre occupation structurée n'est ensuite établie, le site n'est pas pour autant définitivement délaissé au-delà de la moitié du II^e s. Au sud, une décharge recueille des remblais massifs issus d'habitats, et pour une grande part, de déblaiements de bâtisses incendiées. Ils pourraient avoir été apportés en plusieurs phases sur une période plus ou moins longue dans les II^e et III^e s. C'est peut-être du fait de cette activité que les effets de la fréquentation des lieux ont aussi été perçus dans certains autres horizons. Ce seraient parmi les derniers indices de présence antique

certaine avant les manifestations erratiques ponctuelles d'occupation du site, dont une fosse au XIII^e-XIV^e s., et la mise en parenthèse rurale du secteur durant près de 1500 ans.

Ainsi, pendant des centaines d'années, le rebord du plateau redevient un milieu ouvert situé à moins de 200 m de la ville et de ses fortifications. Dans ce contexte rural, les activités agropastorales ont impacté à des degrés divers la stratification du site. La conséquence la plus spectaculaire de celles-ci, mais peut-être aussi conjuguée à d'autres causes pas encore bien identifiées, est le développement de terres noires jusqu'à la reprise urbaine progressive à l'extrême fin du XVIII^e s. ou au tout début du XIX^e s.

Didier Josset

DREUX 2 rue Gromard

La parcelle diagnostiquée, d'une superficie de 7 500 m², est située dans un îlot urbain délimité par la rue Claye au Nord, la rue Pastre à l'Ouest, la rue Gromard à l'Est et un bras de la Blaise appelé rivière des Châtelets au Sud. Le terrain, avec une pente marquée vers le nord en direction de la rivière, correspond à un ancien parc arboré d'une vaste demeure bourgeoise (maison Pastre) construite fin XIX^e s.-début XX^e s.

Dans l'îlot urbain situé immédiatement au sud-ouest, délimité par la rue Claye, au nord, la rue Pastre à l'est, le boulevard Pasteur au sud et la rue Saint-Denis au nord, plusieurs diagnostics archéologiques ont été conduits sous la responsabilité de P. Perrichon (Conseil départemental de l'Eure-et-Loir) en 2016 à l'occasion du projet de

restructuration du site Esmerly-Caron. Ils ont confirmé la présence d'une nécropole datant de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge dont les premiers vestiges avaient été mis en évidence à la fin du XIX^e siècle lors de la construction de la maison Pastre et de l'urbanisation de cette partie de la ville de Dreux.

Cependant le présent diagnostic n'a livré aucun vestige archéologique. La partie haute du terrain a été excavée lors de la construction de la maison, puis remblayé par des dépôts massifs, épais par endroit de plus 1,70 m, et sur la pente, la terre végétale recouvre directement des colluvions d'argile à silex.

Pascal Poulle

Moyen Âge

Époque contemporaine

DROUÉ-SUR-DROUETTE 1 rue de la Mairie

Époque moderne

Les vestiges révélés par le diagnostic réalisé sur un terrain attenant à l'église paroissiale de Droué-sur-Drouette se répartissent chronologiquement entre la fin du Moyen Âge (peut-être même avant) et la période actuelle.

Toutefois, l'étude géomorphologique montre une artificialisation des sols à des périodes plus reculées. Si l'espace funéraire attendu est bien présent, il apparaît comme profondément remanié dès le début de la période moderne et, au vu des deux seules sépultures incomplètes mises au jour, ne permet pas d'appréhender ni la question de l'organisation interne ni celle de l'état sanitaire de la population locale.

Largement contraints par les inondations régulières de la Drouette voisine, les différents aménagements de l'emprise diagnostiquée reflètent ces difficultés. Ainsi, la présence d'un réseau de drainage a permis l'exploitation douce de la zone que l'appellation de Pré aux Pommes semble conforter. L'emploi de préformes en grès dans le comblement de certains drains illustre indirectement l'importante industrie d'extraction et de façonnage du grès qui s'est tenue localement au tournant du XX^e s.

Olivier Labat

L'opération de diagnostic menée à Droue-sur-Drouette la Queue d'Hirondelle sur une surface accessible de 53 500 m² a mis en évidence quelques vestiges d'occupations anciennes parmi de très nombreux chablis. Implantée sur le versant nord d'un petit cours d'eau, l'emprise très pentue a révélé la présence d'un ancien talweg déjà comblé au Néolithique et sur lequel s'installent la plupart des faits archéologiques.

Plusieurs périodes chronologiques sont concernées par ces découvertes. Quelques fossés drainants et/ou parcelaires de l'époque moderne et contemporaine jalonnent l'emprise dans le sens de la pente. Un autre fossé, perpendiculaire et au profil en V, traverse cinq tranchées. Il a fourni un mobilier céramique peu abondant et relativement indigent, permettant toutefois de l'attribuer au second âge du Fer.

L'époque Néolithique est attestée à travers au moins deux faits mis au jour en tranchée 6. Une fosse de rejet circulaire témoigne d'une présence humaine au Néolithique moyen. Ce fait a en effet livré un mobilier abondant et bien conservé caractéristique de la culture Cerny dans 40 cm d'épaisseur de comblement. Qu'il s'agisse du lithique, de la faune, des phytorestes, du torchis et dans une moindre mesure de la céramique, l'action du feu est très présente sur l'ensemble du mobilier, évoquant un contexte domestique. Environ 50 m en amont de cette

découverte, une petite concentration de mobilier lithique et de fragments de torchis de 4 m² s'installe en milieu de versant dans la tranchée 6, sans lien apparent avec des structures fossoyées. Correspondant sans doute au vestige d'un amas de débitage et de dégrossissage de silex, en place ou rejeté, il est attribué au Néolithique au sens large. Un « bruit de fond » néolithique final, caractérisé par du mobilier résiduel hors structure sur le secteur nord-ouest de l'emprise, complète les indices pour la Préhistoire récente.

Plusieurs vestiges n'ont pas livré les éléments nécessaires à leur datation. Il s'agit d'une part d'un puits, sans doute d'extraction, localisé en tranchée 4 et d'autre part d'un bâtiment sur poteaux en tranchée 6. Cet ensemble architectural sans doute lacunaire se compose d'au moins sept trous de poteau de dimensions variables, conservés sur une trentaine de centimètres. Deux fosses mises au jour à proximité pourraient lui être rattachées. La datation de ce bâtiment, localisé entre les faits néolithiques et le fossé laténien, pose question en l'absence de mobilier caractéristique. En l'état des connaissances, malgré des tentatives de remontage de mobilier et une datation ¹⁴C, le rattachement de cette occupation à l'une ou l'autre de ses phases est impossible à établir avec certitude. Si occupation synchrone il y a, celle-ci s'implante clairement en milieu de tranchée 6 sur une longueur d'environ 100 m.

Léa Gourio

Le diagnostic réalisé à Fresnay-l'Évêque et Guilleville, sur une surface de 24 ha, a permis la découverte de deux pôles d'occupation de La Tène ancienne, datés du début du V^e s. av. J.-C. Le premier est situé dans la parcelle au nord/ouest du diagnostic avec une fosse isolée ayant livré du mobilier céramique. Une batterie de 5 silos située à 300 m au sud/ouest de cette structure a été découverte. Le test mécanique d'un des silos a permis le rattachement à cette même période.

La deuxième occupation se situe à environ 600 m à l'est vers la RN154. 12 fosses ou silos sont implantés de manière éparsée sur ce secteur avec un mobilier peu abondant à part pour une structure.

Une occupation de La Tène moyenne reste à ce jour hypothétique. Les éléments de datation disponibles sont trop rares pour permettre de confirmer l'existence de cette période.

L'occupation de La Tène finale, localisée au nord de la parcelle sud, est caractérisée par un système d'enclos fossoyé probablement quadrangulaires. L'ensemble est en grande partie masqué par une *villa* romaine et des

batteries de silos dont on ne perçoit pas l'étendu dans l'immédiat. L'occupation semble très dense comme en atteste la présence de ces nombreuses structures dans les tranchées 7 et 8. Ce sont en tout 11 structures archéologiques qui sont datées de La Tène finale.

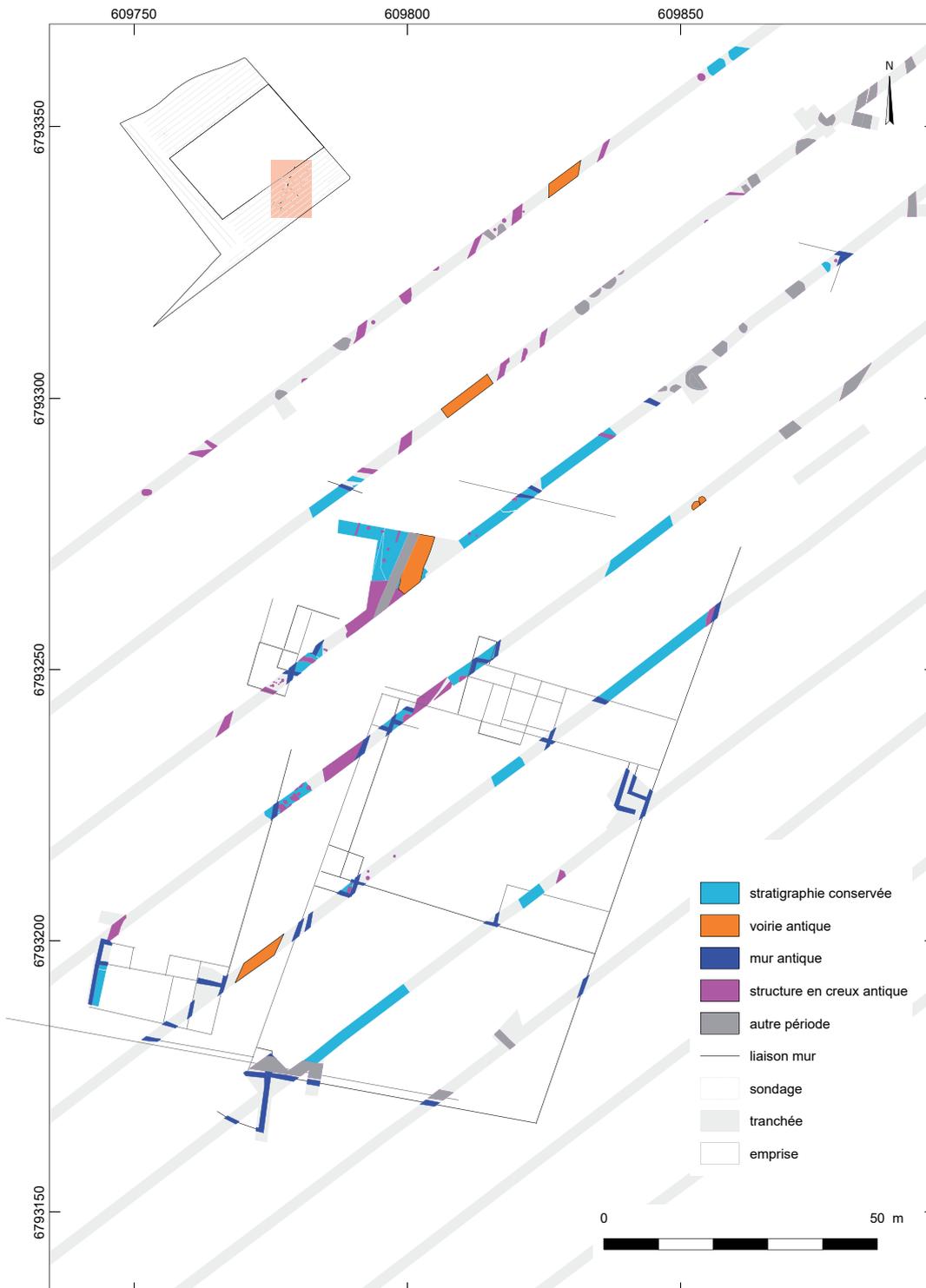
L'occupation romaine est caractérisée par la présence d'une importante *villa* romaine repérée par prospection aérienne par A. Lelong. Cette villa est centrée dans la partie sud du diagnostic. Elle se développe en longueur selon une orientation nord-sud (avec un très léger décalage vers le nord-est-sud-ouest). L'établissement est desservi par un chemin empierré qui sépare la partie agricole à l'ouest de la partie résidentielle à l'est. La *pars urbana* se présente sous la forme d'une enfilade de trois grands espaces quadrangulaires distincts qui se développent du sud au nord sur 114 m de longueur et 55 m de largeur. L'ensemble est ceinturé par un grand mur de clôture, interrompu à deux endroits. De nombreuses pièces ont été repérées dans la partie résidentielle. Elles semblent systématiquement centrées autour d'une cour. Dans l'espace localisé au sud, une cave a été détectée dans l'angle nord-ouest. Les enduits peints retrouvés dans son

comblement sont des indices pertinents pour supposer un statut social élevé des habitants. Dans l'espace central, une galerie longe le mur de clôture qui donne sur le chemin. À ses extrémités, deux pièces accolées se développent vers l'est. L'épaisseur des murs laisse supposer qu'il s'agit d'une construction massive qui aurait pu supporter un étage. Quelques murs isolés semblent indiquer que l'établissement pourrait se développer encore au nord, de façon plus sporadique.

Au-delà du chemin, la pars rustica se développe à l'ouest. Les bâtiments sont localisés au sud et au nord, ce qui laisse supposer la présence d'une grande aire ouverte au

centre. La zone est délimitée à l'est par un mur de clôture. Cette distinction des espaces et la présence au sud d'un bâtiment reconnu comme étant une grange (appartenant à des modèles dits standardisés) ont contribué à interpréter cet espace comme étant la partie agricole de la villa. L'occupation romaine du site s'étend du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. au début du III^e s.

Éric Champault



Fresnay-L'Évêque Guilleville (Eure-et-Loir) la Campagne du Petit Buisson : essai de restitution du plan de l'établissement romain (Hervé Herment, Inrap)

GARANCIÈRES-EN-BEAUCE

La Distillerie

L'opération de diagnostic réalisée à Garancières-en-Beauce au lieu-dit la Distillerie sur une surface de 4,2 ha a mis en évidence des indices d'occupations datées du Néolithique, de l'âge du Fer et des périodes modernes et contemporaines.

Une fréquentation du secteur à la fin du Néolithique est perçue grâce à la présence d'une petite concentration de mobilier essentiellement céramique hors structure en creux. Ce phénomène de mobilier « flottant » dans les limons possiblement remaniés du Quaternaire est bien connu pour la fin de la Préhistoire et trouve un écho dans les découvertes de l'opération du Bois d'Authon localisée à 600 m au sud.

Les vestiges les plus conséquents appartiennent à une occupation sans doute synchronique datée du Hallstatt final / La Tène ancienne. Les quatre faits sont localisés sur un secteur de 1400 m² au sud-ouest de notre emprise et semblent tous correspondre à des fosses de dimensions variables, bien que la présence d'ancrages de poteaux ne puisse être écartée. Les éléments typo-chronologiques proviennent d'une fosse polylobée conservée sur une

trentaine de centimètres de profondeur au maximum. Bien que le mobilier céramique récolté dans les autres structures ou hors-creusement n'ait pu être daté précisément, leur attribution à la Protohistoire au sens large et l'absence sur l'emprise d'autres occupations à laquelle ils pourraient appartenir, plaident en faveur d'une contemporanéité du secteur. Il s'agit sans doute des marges d'une occupation domestique en aire ouverte, toujours délicate à mettre en évidence en phase de diagnostic. Elle pourrait se poursuivre au sud en dehors de notre emprise.

La parcelle diagnostiquée est aménagée de fossés drainants, et peut-être parcellaires, à l'époque moderne. Absents du cadastre napoléonien, ces creusements semblent déjà abandonnés en 1812. Huit de ces fossés linéaires ont été observés dans les tranchées, tous parallèles selon une orientation nord-est/sud-ouest. Enfin l'époque contemporaine est uniquement représentée par une grande fosse d'extraction de craie et du mobilier résiduel issu d'un niveau de remblai présent au sud de l'emprise.

Léa Gourio

HANCHES

ZAC Cœur de Ville tranche 1, rue de la Barre

Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec les travaux d'aménagement dans le bourg sont conséquents. Dans ce secteur humide soumis au dépôt d'alluvions de la Drouette, une occupation antique a été installée. Ce qui semblerait une contrainte a peut-être été mis à profit par les gallo-romains au début de notre ère pour un potentiel moulin hydraulique. Cette occupation de courte durée est rapidement scellée par d'importants dépôts d'alluvions, de colluvions et des remblais qui atteignent parfois deux mètres d'épaisseur. Ce mouvement lent jusqu'aux XII^e-XIII^e s. semble s'accélérer à partir de la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Les résultats de ce diagnostic montrent tout le potentiel de ce secteur. D'éventuelles opérations archéologiques ultérieures, intégrant les contraintes identifiées ici, permettraient de mieux documenter ce milieu humide et probablement permettre une association de ces vestiges à l'agglomération antique d'Hanches. Tout ceci montre la nécessité qu'il y a à intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode le sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

JANVILLE

Rue du Mail du Jeu de Paume

Le projet de réalisation d'un lotissement ayant un accès Rue du Mail du jeu de Paume à Janville (Eure-et-Loir), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu rural. L'ouverture des tranchées et sondages représente une superficie de 4 224 m², soit 11,73 % de la surface accessible. Sept faits ont été mis au jour en plus d'une formation sédimentaire anthropique. Cinq faits correspondent en réalité à une seule et même structure. L'artefact de plus ancien mis au jour lors de cette opération est un silex taillé néolithique. Il est hors contexte, car se trouvant

dans le comblement d'un axe de circulation médiéval ou moderne.

Loin d'être une véritable voie, il s'agit surtout ici de résidus très ténus d'ornières indiquant un passage entre parcelles. Le mobilier en très faible quantité ne permet pas de datation précise. Cet axe est en partie scellé par un talus de terre linéaire qui traverse l'emprise du nord au sud.

Crée par « l'accumulation de petits dépôts de terre ré-

sultant du nettoyage systématique du coutre et du soc par le laboureur à chaque retournement de l'attelage au bout de la lanière » (Leturcq 2008), cette crête de labours est assez marquée dans le paysage (près de 200 m de long avec une élévation visible sur le MNT de la région Centre). Difficilement datable, on peut supposer qu'elle se met en place après la réorganisation parcellaire (peut-être à la fin de l'époque médiévale ?). Elle semble avoir perduré jusqu'à nos jours, puisque le découpage parcellaire n'a pas évolué. Elle sert d'ailleurs encore aujourd'hui de chemin de desserte entre les parcelles cultivées et en friche.

Au sud de l'emprise, une très grande fosse quadrangulaire a été en partie sondée. Il pourrait s'agir d'un puits. Sa datation est assez imprécise, mais elle semble être abandonnée durant l'époque moderne.

La dernière structure archéologique mise au jour n'est pas datée. Il s'agit d'un petit foyer isolé, sans éléments d'occupation à proximité.

Mathilde Noël

Époque moderne

LANDELLES

Église Saint-Marc Saint-Médard

Le diagnostic archéologique réalisé aux abords de l'église Saint-Marc Saint-Médard de Landelles a permis de mettre en évidence trois structures qui pourraient dater entre le XV^e et XVII^e s.

Le substrat a été observé dans les deux tranchées réalisées entre 0,54 m et 0,72 m de profondeur. La structure la plus ancienne, dans la tranchée 1, pourrait correspondre à des vestiges de four ou de zone de chauffe assez ténue. Elle est recouverte par un horizon qui semble correspondre aux couches plus charbonneuses, en partie centrale, au-dessus de cette structure. Cette phase d'abandon de la structure pourrait intervenir dans courant du XV^e-XVI^e s.

À l'est de la tranchée 1, une zone de circulation extérieure semble s'installer sur ces remblais. Au centre, ces remblais sont recoupés par la mise en place d'une grosse structure circulaire. Une autre structure rectangulaire est observée dans la tranchée 2, directement creusée dans le substrat.

Ces deux grosses structures n'ont pu être sondées totalement en profondeur en raison de leur localisation en bord d'emprise. Elles sont comblées par des rognons de silex de taille moyenne. La structure présente dans la tranchée 1 pourrait correspondre à une fosse d'extraction liée à l'argile à silex. Les fragments de céramique retrouvés dans le comblement datent du XV-XVII^e s. Pour la structure de forme rectangulaire, la caractérisation n'est pas possible. Le mobilier retrouvé dans le comblement est daté du XV^e-XVI^e s. Ces deux structures sont scellées par des remblais récents qui varient entre 20 et 35 cm d'épaisseur.

L'occupation observée aux abords nord-est de l'église semble donc dater de l'époque moderne. Cet espace ne semble pas avoir été utilisé comme cimetière. L'espace dédié aux sépultures a pu être installé de l'autre côté de l'église comme semble l'indiquer le cadastre de 1819 ou aux abords de l'église Saint-Marc.

Carole Lallet

Néolithique

Moyen Âge

MIGNIÈRES

Le Clos de l'Ouche

Gallo-romain

Au nord du cœur de bourg de Mignières, à 12 km au sud de Chartres, la fouille préventive réalisée sur 8 000 m² au lieu-dit le Clos de l'Ouche (Perrichon, 2018) (fig. 1), a livré des vestiges d'occupations discontinues (7 phases) entre le Néolithique et la période contemporaine.

Sous 0,50 m de terre arable en moyenne, affleurent, au sommet des limons des plateaux (conservés sur plus de 0,7 m d'épaisseur), les creusements dérasés de toutes les périodes. Seuls cinq aménagements (deux chemins empierrés, un mur et deux alignements de blocs) modernes et/ou industriels sont conservés au-dessus, les couches d'occupation et les sols ont disparu (sauf au fond de grandes structures en creux).

Au Néolithique (phase 1), on dénombre 28 creusements, attestés ou supposés, associés à du mobilier céramique



Fig. 1 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche : vue vers le nord de la coupe de la fosse néolithique 106 fouillée par moitié (S. Cottonne, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)



Fig. 2 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :
vue de détail du vase néolithique iso 15 dans le comblement
inférieur 15319 de la fosse 106
(S. Cottonnec, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

et lithique stylistiquement en grande majorité de culture Chambon (confirmé par quatre dates ¹⁴C, calées entre 4615 et 4442 av. J.-C. à plus de 80 % de probabilité). Mis à part un silo, les grandes fosses semblent liées à une activité d'extraction. Les petites structures n'offrent pas de plan cohérent pour qualifier ce type d'occupation. La grande fosse 106 se singularise par ses comblements (fig. 2) et l'abondant mobilier associé (plus de 80 % des artefacts de la période, fig. 3).



Fig. 3 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :
vue vers l'est du four « cigare » 109 daté du VI^e s.
(A. Pinhède, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Les indices mobiliers de l'âge du Bronze et moins de 10 creusements du deuxième âge du Fer et/ou augusto-tibériens (phase 2), trop lacunaires, indiquent peut-être les prémices d'un parcellaire. Pendant le Haut-Empire (phase 3), une occupation rurale (partie d'une ferme indigène ?) s'organise, avec des caves, celliers, fosses, grenier sur poteaux, fond de cabane et quelques parcelles cultivées, sur un axe est-ouest au sud d'un espace de circulation (chemin ?). Un long fossé perpendiculaire part seul au sud vers le site Les Vergers. À la fin de l'époque antonine (phase 4), le nord du site retourne à un statut agricole, séparé du sud par un long fossé est-ouest. Seuls un cellier et un four occupent l'espace sud, derniers vestiges d'une ferme ?

Au VI^e s., le quart sud-ouest du site est réinvesti par une série de cinq fours domestiques tubulaires (fig. 4) ou ovales (fig.5). L'abondant mobilier céramique collecté dans leur comblement d'abandon et ses spécificités font soupçonner la présence d'un atelier de potier proche. À partir du XI^e s. (phase 6), une série de fossés (dont un probable enclos), une palissade et trois fosses montrent le retour d'une occupation agropastorale que les périodes moderne et contemporaines (phase 7) ne contrediront pas et compléteront de deux sentes perpendiculaires, d'un mur de division parcellaire et de deux mares ainsi que de quelques plantations d'arbres.

Pascal Gibut



Fig. 4 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :
vue vers l'ouest de la chambre de cuisson à travers la bouche du
four domestique 111 daté du VI^e s.
(P. Gibut, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Le diagnostic effectué à Prasville, au lieu-dit les Marmonneries, a permis, sur une surface de 20,2 ha la découverte d'une occupation du Néolithique final piégée sous une crête de labour d'axe ouest/est en direction de la vallée de la Connie et de deux occupations espacées d'environ 400 m de la période romaine.

L'occupation du Néolithique final est matérialisée par un abondant mobilier céramique (presque 10 kg), un peu de mobilier lithique, des éléments en terre crue, ainsi qu'un fragment d'élément de mouture et 2 pesons. L'étude du mobilier céramique suggère que cette occupation s'installe sur des vestiges plus anciens, attribuables au Néolithique moyen I. Spatialement, l'occupation se concentre dans deux ensembles d'environ 100 x 50 m. L'ensemble 1 est constitué de plusieurs concentrations de mobilier céramique dont un pôle en lien avec les activités du feu. La grande quantité de céramique atteste d'un très bon état de conservation du site. L'ensemble 2 est plus modeste quantitativement mais témoigne d'activité de mouture et de tissage.

L'occupation romaine est divisée en deux pôles. Le premier au nord, identifié par A. Lelong en prospection aérienne, et le second à l'extrémité sud/est du site.

L'occupation nord a révélé la présence de trois bâtiments dont les fondations sont constituées de blocs de calcaires non liés au mortier de chaux. Les investigations ont révélé la présence de trois séquences d'occupation allant du I^{er} s. au III^e s. De nombreuses structures ne sont pas datées mais pourraient être reliées aux différentes séquences d'occupations du site. Cette occupation semble se poursuivre plus au nord et à l'est au niveau de la ferme de Lainsainvilliers. Il est à noter qu'aucun vestige n'a été



Prasville (Eure-et-Loir) les Marmonneries :
vue générale du bâtiment 2. (N. Liéveaux, Inrap)

découvert dans les tranchées pratiquées à l'est de la ferme. Le mobilier céramique de consommation courante du bâtiment 2 atteste la présence d'un habitat dont la vocation reste encore à définir. Les bâtiments 3 et 4 questionnent quant à leurs fonctions. Il n'y a aucune partition interne peuvent être liés à des entrepôts de stockages.

L'occupation romaine découverte au sud/est, à 400 m de l'occupation nord du site, se caractérise par la présence d'un bâtiment dont les fondations sont en pierres calcaires sèches. La céramique découverte date du I^{er} s. En 2005, lors du diagnostic des parcelles sud, un autre bâtiment non daté avait été découvert et est certainement en lien avec celui découvert en 2019. Il est possible que ces deux entités d'occupation de la période romaine fonctionnent ensemble.

Éric Champault

Dans le cadre de l'extension des carrières de Prasville, le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits la Pièce de l'Orme, le Chemin de Teillay s'est déroulé au cours des mois de septembre et octobre 2019. Il concernait une surface de 25 ha environ, séparé en deux zones distantes de 200 m : une au nord de 5 ha, et la seconde au sud de 20 ha environ. Les éléments mis au jour au cours de ce diagnostic sont peu nombreux. Ils concernent principalement quatre périodes.

Un niveau recelant des vestiges mobiliers du Néolithique a été mis au jour au nord de l'emprise. Préservés sous une crête de labour, les éléments céramiques et lithiques

se concentrent sur une zone de 2 500 m² environ, en un niveau d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur. Si la synchronie de ce mobilier apparaît certaine, au regard des caractéristiques typo-technologiques tant de la céramique que de l'industrie lithique, attribuables au Néolithique récent, sa dispersion spatiale paraît ponctuellement marquée par les pratiques agricoles. La mise en place de la crête de labour pourrait être attribuée à la période médiévale par la présence, dans les niveaux supérieurs, d'une agrafe à double crochet des VI^e-VII^e s. et de quelques fragments de céramique de facture médiévale.

À ces éléments, deux fosses protohistoriques peuvent

se rajouter. Ces deux faits ne livrent que peu de mobilier, mais permettent d'orienter leur datation vers les âges des Métaux (probablement Hallstatt).

Un ensemble antique, au sud-est de la zone d'intervention, comprend un mur de clôture délimitant un espace au sein duquel deux bâtiments sont partiellement identifiés. Outre les couches de démolition ou aménagements associées à ces bâtiments, une vaste fosse, peut être une fumure, quelques trous de poteaux et une fosse dépotoir ont également été reconnus. Le mobilier, composé pour l'essentiel de céramique, mais aussi d'un peu de faune, permet une attribution assez tardive de cet ensemble, aucun tesson ne permettant de rattacher cette occupation à une période antérieure au II^e siècle.

Enfin, les autres éléments identifiés au cours de cette opération concernent trois carrières, un fossé parcellaire, et un chemin. La datation des carrières est rendue délicate par la quasi-absence de mobilier, mais on peut sans doute les rattacher à la période moderne. Le chemin, pour sa part, appartient à la période moderne et contemporaine : visible sur la carte d'état-major du XIX^e s., il est encore présent sur les cartes IGN de 1950.

Florent Mercey

Âge du Fer

PRASVILLE Le Chapitre

Moyen Âge

Ce diagnostic a été effectué sur la commune de Prasville (Eure-et-Loir), au lieu-dit le Chapitre, préalablement à la réalisation d'un projet de carrière (tranche 07). Il a concerné une surface de près de 26,5 ha, en contexte de plateau, et a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Les principales découvertes se rapportent aux périodes de l'âge du Fer et du Moyen Âge.

Des indices d'occupation de la fin du Néolithique ancien ou du début du Néolithique moyen I, ont été identifiés au sud de l'emprise (fig.1 : locus 1). Ils sont représentés par une fosse contenant du mobilier céramique et une anomalie douteuse. Ces vestiges, bien que peu abondants, témoignent néanmoins de la fréquentation de ce secteur, si ce n'est de son occupation, au début du Néolithique.

Du mobilier céramique attribué à des productions du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze a également été découvert au sud-est de l'emprise (fig.1 : locus 2, tranche 07). Ces quelques artefacts, remaniés au sein de potentiels vestiges en terre crue, indiquent néanmoins la présence à proximité d'une occupation de cette période, bien qu'elle semble avoir été, en partie au moins, détruite par des activités anthropiques postérieures.

La période du Hallstatt final – La Tène ancienne est représentée, au sein de l'espace diagnostiqué, par plusieurs secteurs d'occupations, plus ou moins denses en vestiges, qui se distribuent sous forme de pôles géographiques plus ou moins étendus et éloignés les uns des autres (fig.1).

Le secteur le plus significatif se situe au sud-ouest de l'emprise et correspond au locus 4 (fig.1). Dans cet espace, une concentration en mobilier probablement en place, conservée au sein d'un potentiel sol a été mise en évidence. Cette probable nappe de vestiges, conservée sous des unités sédimentaires de type colluvions/crêtes de labour, semble associée à des trous de poteau. En périphérie immédiate, des fosses, des fosses-silos et des

trous de poteau ont également été reconnus (fig.1 : locus 4, zone centrale). Ces différents vestiges suggèrent une occupation liée à des activités domestiques, agropastorales et potentiellement artisanales. Sur les marges du locus 4, à 50 m environ du secteur principal, plusieurs petits pôles de vestiges représentés notamment par des fosses et des fosses-silos pourraient témoigner de zones d'activités périphériques, dédiées à des pratiques agropastorales et/ou d'extraction de matières premières par exemple (fig.1 : locus 4, marges).

Une interprétation similaire est proposée pour les quelques fosses et un trou de poteau du locus 5, situé à 200 m environ au nord du locus 4 (fig.1 : locus 5).

Au nord-est de l'emprise, cette période chronologique est représentée par le locus 6 qui se rapporte à un bâtiment sur poteaux de fonction indéterminée (habitat, annexes... ?) et à des fosses contenant quelques artefacts (fig.1 : locus 6). Cet espace, situé à 500 m environ au nord-est du locus 4, pourrait quant à lui se rapporter à des activités agro-pastorales et éventuellement à de l'habitat.

Enfin du mobilier céramique attribué à des productions du Hallstatt final – La Tène ancienne a été découvert, en position secondaire, au sein de vestiges situés dans les locus 8, 2 et ponctuellement 9 (fig.1). Ces artefacts, bien que remaniés par des activités anthropiques postérieures, témoignent de la présence, à proximité, d'occupations de cette époque de l'âge du Fer.

L'ensemble des vestiges attribués à la période du Hallstatt final – La Tène ancienne semble correspondre à une vaste occupation « ouverte » témoignant de plusieurs secteurs d'activités en lien avec de l'habitat (locus 4 et peut être 6) et des pratiques agropastorales et/ou artisanales. Cette occupation protohistorique apparaît plus ou moins dense et dispersée au sein de l'emprise du diagnostic et pourrait correspondre à plusieurs phases chronologiques successives.

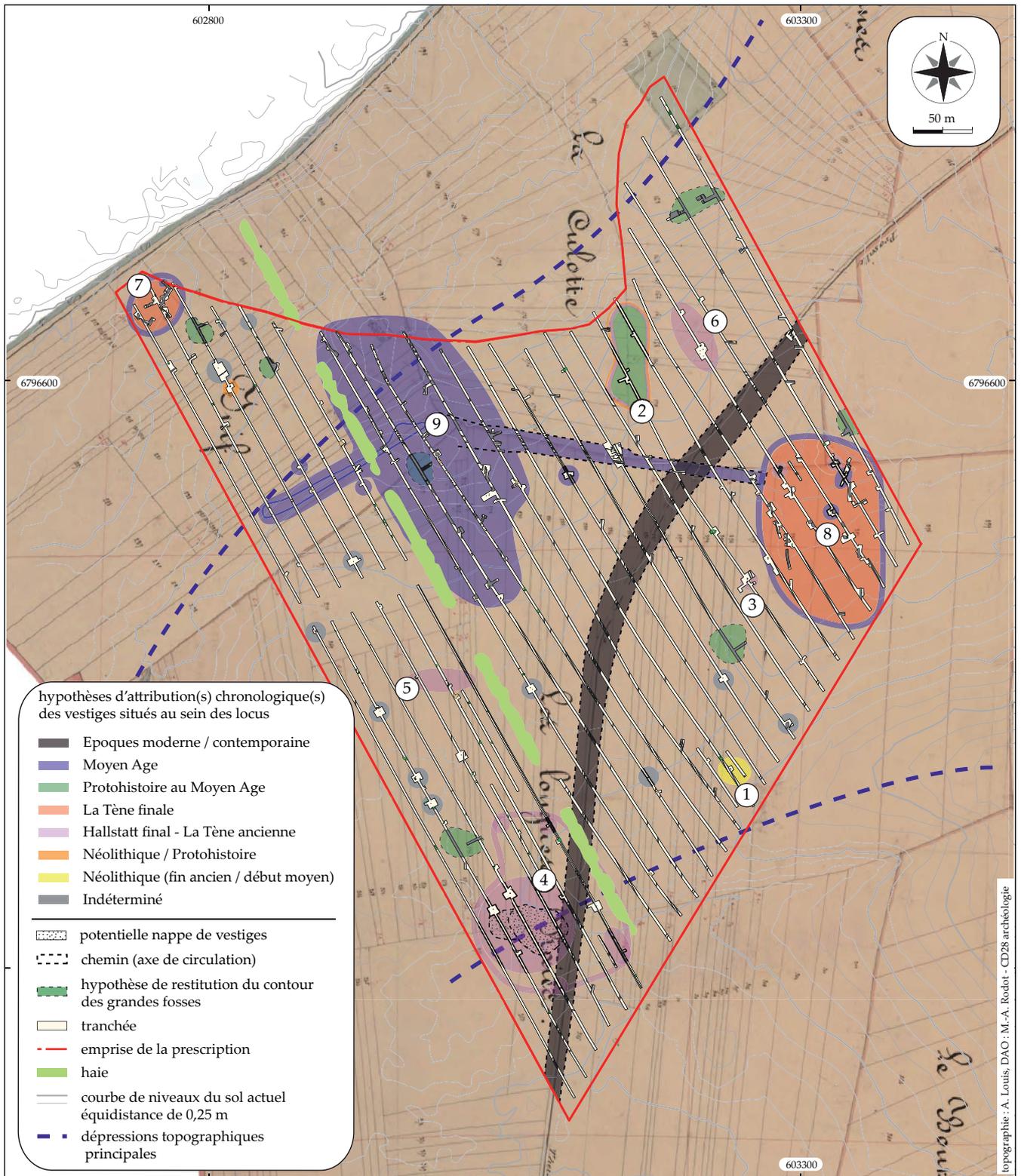


Fig 1 : Prasville (Eure-et-Loir) Le Chapitre : plan général des vestiges et hypothèses d'attribution chronologique. (Antoine Louis, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

Les différents témoins de la vie quotidienne de ces populations de l'âge du Fer sont à compléter par deux « sépultures atypiques » et isolées qui sont supposées sub-contemporaines (fig.1 : locus 3). Situées au sud-ouest de l'emprise, elles semblent en marge des occupations « domestiques » et d'un espace funéraire. Néanmoins, l'emplacement de chacune d'entre elles (fig.2 : F. 07.06 et F. 07.07) était matérialisé par un poteau (fig.2 : F. 07.14 et F. 07.17). Toutes deux contenaient un individu adolescent, en position ventrale, avec les membres contraints, dont la décomposition s'est produite en espace colmaté. Lors

de la mise en terre, l'individu de la fosse F. 07.07, de sexe masculin, avait les membres inférieurs (genoux) et supérieurs (poignets) liés, alors que seuls les membres inférieurs (chevilles) de l'individu de la fosse F. 07.06, probablement de sexe féminin, étaient contraints (fig.2). Ces vestiges correspondraient plus probablement à « une gestion de cadavre liée à une exécution et jeté dans une fosse qu'à une sépulture ».

L'occupation de l'espace diagnostiqué apparaît de nouveau relativement dense au cours de La Tène finale.

Deux secteurs de vestiges attribués à cette période ont en effet été identifiés. L'un se situe à l'extrémité nord-ouest de l'emprise (fig.1 : locus 7) et le second au sud-est (fig.1 : locus 8). Ces deux secteurs, distants d'environ 600 m l'un de l'autre, sont caractérisés par des enclos fossoyés associés à des fosses, des trous de poteau et des artefacts.

Le locus 7 se caractérise, pour cette période de l'âge du Fer, par un enclos fossoyé sub-quadragulaire, de 36 m de côté, dont l'emprise n'est que partiellement implantée dans l'espace diagnostiqué. Des fosses et des trous de poteau situés dans cet espace relèveraient également de cette occupation. Ces différents vestiges et les artefacts qu'ils contenaient tendent à témoigner de la présence localement d'activités variées, au sein et/ou à proximité de cet enclos. Ces dernières, probablement liées à des occupations à vocation « domestique », pourraient témoigner d'une zone d'habitation en relation avec des pratiques agropastorales et/ou artisanales.

Le locus 8 se caractérise quant à lui par deux enclos fossoyés, sub-rectangulaires, de 60 à 70 m de côté, accolés et légèrement décalés l'un par rapport à l'autre. Les fossés qui constituent ces enclos montrent des interruptions, des décrochés et de probables reprises. Les autres faits associés à cette occupation se rapporteraient à des fosses et des trous de poteau principalement situés à l'extérieur des enclos, au nord du locus 8, ainsi qu'éventuellement à des fossés, de chronologie indéterminée, localisés à l'intérieur et à l'extérieur de ces espaces. Bien que les fonctions de ces deux enclos demeurent indéterminées, il est envisageable qu'ils soient au moins en partie dédiés à des activités agropastorales. La présence à proximité, de zones liées à des occupations domestiques et/ou artisanales, est également probable au regard des artefacts (céramique, faune, terre cuite...) et des faits (fosses et trous de poteau) découverts et attribués à cette occupation.

Une dense occupation de cet espace est de nouveau perceptible pour la période de La Tène finale, alors qu'il semble peu à pas occupé à La Tène moyenne. L'identification de deux zones d'enclos qui pourraient toutes deux être partiellement liées à de l'habitat et dont une au moins relève potentiellement de plusieurs phases chronologiques (locus 8), tend à suggérer une évolution spatiale et probablement chronologique du territoire investi.

De grandes fosses d'extractions, dont la chronologie pourrait s'étendre entre la Protohistoire et le Moyen Âge, ont également été reconnues dans l'emprise du diagnostic. Elles témoignent de l'exploitation des ressources du sous-sol au cours de la période historique.

Pour cette même fourchette chronologique, soit entre la Protohistoire et le Moyen Âge, deux ensembles de vestiges distincts, correspondant à des anomalies pédo-sédimentaires « mises en œuvre par une action anthropique » et interprétées comme des terres crues, ont été identifiés au sein de l'emprise, au nord des tranchées 06 et 07 (fig.1 : locus 2). Ces anomalies sont globalement de natures différentes d'une tranchée à l'autre et leur identification est plus ou moins délicate. Dans la tranchée 07,

elles se caractérisent par des matériaux hétérogènes et mélangés, aux couleurs relativement contrastées ; alors qu'en tranchée 06, elles sont plus difficiles à appréhender bien qu'elles semblent associées à une zone rubéfiée. Ces anomalies, difficiles à caractériser, pourraient correspondre à des vestiges en place pour une partie d'entre eux (murs et sols associés à une zone rubéfiée en tranchée 06 ?, aménagements indéterminés en tranchée 07 ?).

La période médiévale est quant à elle représentée, dans la partie nord de l'emprise, par une vaste occupation qui semble se développer et évoluer spatialement et fonctionnellement entre le haut Moyen Âge et le bas Moyen Âge (fig.1 : locus 9).

Au cours du haut Moyen Âge (époque carolingienne), le secteur médiéval considéré (locus 9) paraît dédié à une zone funéraire à proximité de laquelle des activités « périphériques et techniques » telles l'extraction de matières premières et des zones d'ensilage (agropastoral) seraient effectuées. Pour cette période, la présence d'une occupation plus pérenne de type « habitat » demeure indéterminée. La nécropole, d'implantation linéaire, est installée sur le versant sud du paléo-vallon traversant le nord de l'emprise (fig. 1 : locus 9, contours surlignés). Son emprise s'étend du « diverticule » ouest du locus 9 au centre de cet espace. Vingt-six inhumations ont été recensées et deux d'entre elles ont été datées par la méthode du radiocarbone entre le milieu du VII^e siècle et la fin du IX^e s. La perdurance puis l'abandon de cet espace funéraire au cours du temps semblent perceptibles aux travers des recoupements stratigraphiques identifiés.

À partir du Moyen Âge central et au bas Moyen Âge, une occupation plus marquée en lien avec des activités domestiques, artisanales, et/ou agropastorales, de type « habitat » notamment, paraît se développer et évoluer au détriment de l'espace funéraire plus ancien. Les différents vestiges identifiés se rapportent notamment à des fossés, des fosses (extraction, ensilage, rejets...), des trous de poteau, des tranchées de fondation probablement sur solin de pierres, des ensembles bâtis (maçonneries – tranchées de récupération), une structure de combustion, des artefacts (céramique, faune, métal, terre cuite architecturale...) et des niveaux anthropiques (occupation, circulation, démolition, remblai...). Parmi ces vestiges, dont la datation est souvent peu précise, seules les maçonneries – tranchées de récupération semblent se rapporter préférentiellement à la période du bas Moyen Âge. Les découvertes effectuées au niveau du locus 9 laissent donc supposer, pour ces deux périodes de l'époque médiévale, la présence d'occupations relativement denses et pérennes, probablement liées à de l'habitat.

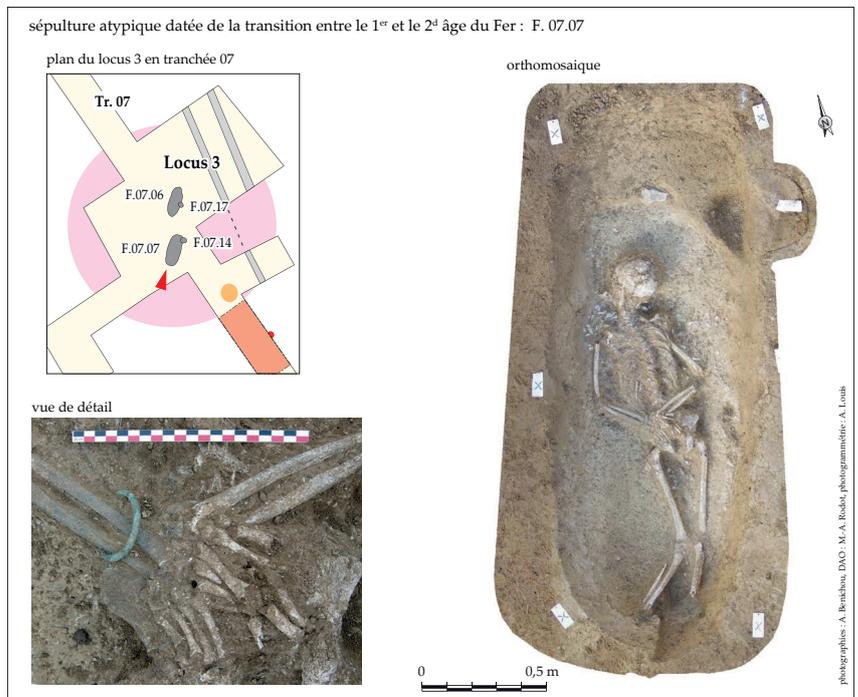
L'appropriation de ce territoire par les populations médiévales est également marquée par la présence d'un axe de circulation, identifié entre le locus 9 et un secteur d'activités situé au sein du locus 8 (fig. 1). Ce dernier semble correspondre à une zone d'extraction de matières premières et à des aménagements construits (fossé palissadé ou tranchée de fondation sur poteaux) qui pourraient dater du Moyen Âge central et/ou du bas Moyen Âge.

Cette vaste occupation médiévale pourrait se rapporter au « hameau » ou au « village » mentionné dans les archives textuelles et nommé « Les Juifs ». Ce dernier est attesté au IX^e s. et les dernières mentions datent des années 1525-1539 où des masures y sont encore signalées (« villaige des Juifz »).

Enfin, des fossés parcellaires contemporains, éventuellement modernes, ont été reconnus au sein de l'emprise ainsi que des traces agraires non destructrices sub-contemporaines.

Marie-Angélique Rodot

Fig 2 : Prasville (Eure-et-Loir) Le Chapitre : sépulture atypique datée de la transition entre le premier et le second âge du Fer. (Anne Bénichou, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)



Néolithique

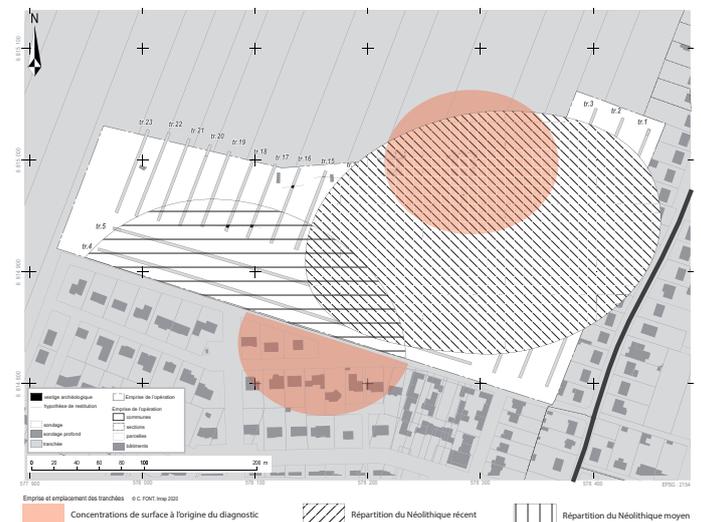
SAINT-GEORGES-SUR-EURE Les Erriaux

Le diagnostic de Saint-Georges-sur-Eure les Erriaux 2 (Eure-et-Loir) est réalisé dans un secteur où du mobilier lithique avait été découvert en surface en deux locus espacés d'une centaine de mètres l'un de l'autre (Régent, Selles 1998). Le premier est situé sous le lotissement actuellement construit, le second, en bordure ouest dans l'emprise. Le mobilier découvert anciennement n'a pas été observé par les équipes du diagnostic. L'intervention a concerné une surface de plus de 8 hectares située sur le plateau traversé par un talweg. En plus des tranchées, des sondages profonds ont été réalisés par Céline Coussot (géomorphologue, Inrap) afin d'étudier le contexte géomorphologique local et la tenue du terrain diagnostiqué.

Lors du diagnostic deux périodes différentes d'occupations ont été mises en évidence. Du mobilier lithique et plus rarement céramique a été découvert sur l'ensemble de l'emprise lors du creusement des tranchées comme en surface. Deux voire trois périodes du Néolithique sont présentes, peut-être deux périodes du Néolithique moyen au vu de l'hétérogénéité des inclusions et une période sans doute ancienne du Néolithique récent. Le corpus est très fragmenté, mais dans l'ensemble plutôt frais et non roulé. Il n'est donc pas colluvié. Dans le secteur attribué au Néolithique moyen non caractérisé, des foyers à pierre de chauffe ont été mis en évidence. Aucune structure n'est attribué au Néolithique récent. Le mobilier lithique est plus particulièrement concentré dans les tranchées situées le long du chemin d'aménagé, qui limite l'emprise sud du diagnostic. Dans la tranchée n° 5, un foyer à pierres de chauffe a été mis en évidence et fouillé (F52).

Seul le fond est conservé. Un réseau de fossés a été mis en évidence. Une grande partie est creusée à partir de la surface actuelle. Les autres fossés sont creusés en relation avec un réseau agraire qui se développe à 50 cm de profondeur par rapport à la surface actuelle. Ces derniers, sans mobilier sont très difficiles à dater. Ils pourraient être rattachés à une occupation protohistorique, comme médiévale.

Tony Hamon

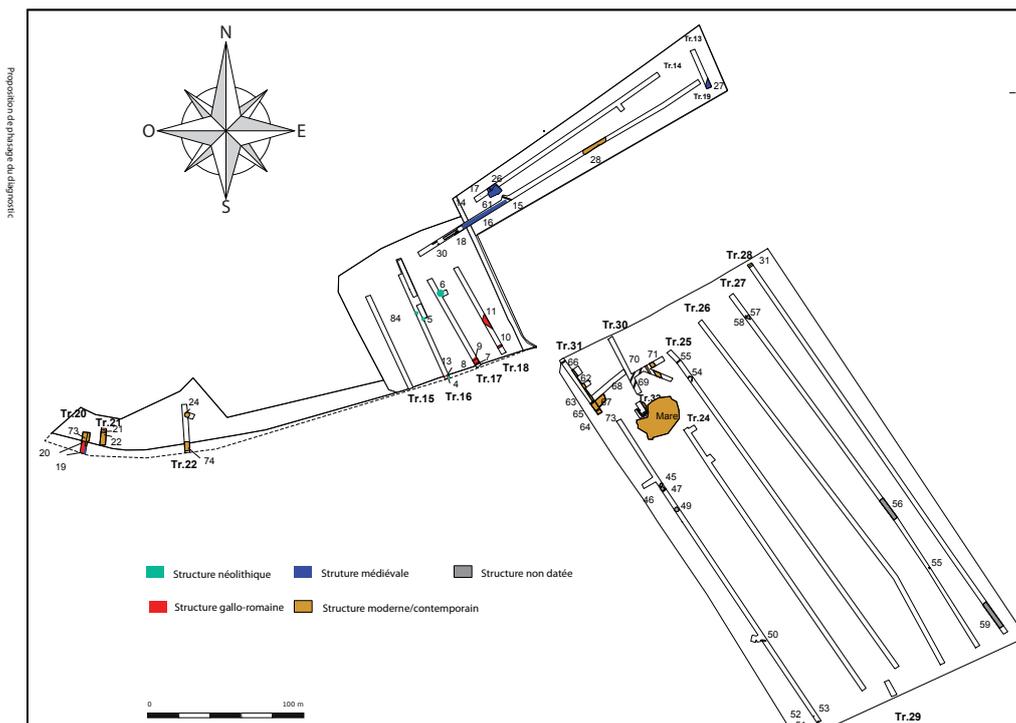


Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir) les Erriaux 2 : répartition du mobilier néolithique (Tony Hamon, Inrap)

Le diagnostic de la tranche 5 du Thieulin les Abbayes (Eure-et-Loir) fait suite aux 29 ha explorés depuis 2007 (Goustard, Piana 2007, puis Bailleux, Labat, Piana 2007, Creusillet, Serre 2008, Hamon, Lecuyer 2019). La présente intervention a concerné une surface de près de 6,5 ha, en bordure de plateau et sur le versant d'une vallée marquée par un dénivelé de plus de 20 m, marqué en bordure d'emprise par un chemin de limite de commune réputé être une voie gallo-romaine. Du mobilier lithique du Néolithique avait été ramassé en surface, sur le plateau, avant le diagnostic du secteur. Le mobilier n'a pas été observé par les équipes précédentes (Goustard, Piana 2007).

Les tranchées réalisées ont été suivies par Jérôme Houssier (Géomorphologue Inrap) et sur la fin par Céline Coussot (Géomorphologue, Inrap) afin d'étudier le contexte géomorphologique local. Dans la parcelle n°107, à mi-pente de cette dernière, quatre foyers à pierres de chauffe ont été mis en évidence. Les datations au 14C de deux d'entre eux sont très cohérentes et correspondent au Néolithique Moyen. L'un d'eux est associé à un sol qui recoupe le foyer. Ce sol d'environ 10 cm d'épaisseur comporte des traces agraires qui recoupent le creusement du foyer. Cet aménagement et le sol associé semblent avoir été conservés dans la pente en raison de la construction d'un mur de retenue en terre crue. Les blocs très mal conservés sont de section quadrangulaire à angles arrondis. Ils semblent avoir été installés alors que le matériau était semi-sec. Une seule assise est conservée. Ce mur pourrait être en association avec le foyer à pierre. Sa présence explique en tout cas son bon état de conservation dans un contexte à forte pente.

Les découvertes de la période gallo-romaine concernent une fosse d'extraction de sable et un tronçon de voie. En effet, la tranchée 20 a livré une portion d'un ouvrage très certainement gallo-romain. Ce dernier est toutefois mal conservé. Seul reste le statumen, l'accotement septentrional a été récupéré au maximum possible, les umbones et la partie supérieure de la chaussée ont très probablement subi le même sort. Aucun fossé bordier n'a été mis en évidence. Avec cette phase de récupération, la voie gallo-romaine change de physionomie, peut-être dès le Bas-Empire, assurément à la période médiévale. Cette évolution semble se produire en deux temps. Une première étape de déstructuration de l'ouvrage avec la récupération de matériaux tels que des pierres calibrées (les umbones par exemple) ou des remblais aux propriétés particulières (le nucleus par exemple). La seconde étape est quant à elle marquée par une réfection de la chaussée à l'aide des matériaux sableux puisés dans les accotements. L'ouvrage d'origine gallo-romaine n'est plus identifiable à l'est de la tranchée 21. Il semble qu'un épisode non identifié par l'étude géomorphologique ait fait disparaître l'ouvrage probablement fragilisé par les interventions médiévales. En toute logique, si l'axe de circulation était rectiligne, il aurait dû être à proximité du sondage de la tranchée 14. Or y ont été découverts des aménagements de franchissement d'un axe d'écoulement perpendiculaire à l'ouvrage gallo-romain. Ces aménagements de franchissement semblent attribuables au XI^e s. Il est donc fort probable que l'épisode qui voit l'ouvrage gallo-romain disparaître se situe autour de cette période. Le sondage de la tranchée 14 a livré un aménagement de franchissement d'un axe d'écoulement en pièces de bois qui correspond très probablement à un pont. Ce dernier,



Le Thieulin (Eure-et-Loir) les Sablons et Chavannes zone 1 : proposition de phasage (Tony Hamon, Inrap)

d'après les datations ¹⁴C, semble avoir été réalisé après 910. Compte tenu de l'effet vieux bois, cet aménagement de franchissement soigné est daté aux alentours du XI^e s. Ce probable pont semble subir un incendie avant d'être remplacé par des recharges de pierres qui ont elles aussi pour vocation le franchissement de l'axe d'écoulement. L'axe de circulation est ensuite abandonné au niveau du sondage de la tranchée 14, suite à une phase d'inondation de la parcelle. Il se décale progressivement vers l'ouest sur une trentaine de mètres où il prend la forme d'un chemin légèrement exhaussé constitué de recharges de pierres et de blocs dans les niveaux hydromorphes, ou plus simplement de grave. Ce chemin présente une phase ultime en creux avant d'être rebouché probablement à l'époque du début de l'exploitation de la carrière. Les parcelles 92 et 107 portent les traces d'une évolution du paysage d'un fond de vallon avec des phases où l'écoulement de l'eau semble encaissé dans un axe et par une ou des phases d'inondation complète du vallon. À cette problématique s'articule celle d'un axe de circulation et de son évolution pour franchir cette zone humide en fonction de son état. De plus, Ces parcelles portent aussi une troisième problématique qui s'articule avec les précédentes, en recelant de nombreuses traces qui témoignent probablement d'une ou plusieurs phases d'essartage dont la relation avec la ou les phases d'inondation questionne. D'après la stratigraphie observée dans le sondage de la tranchée 14, la phase d'inondation matérialisée par l'horizon hydromorphe 1039 semble se mettre en place après les aménagements de franchissement, c'est-à-dire après le XI^e s. Enfin, une phase d'essartage est assurément attribuable au XIII^e s., peut-être en lien avec une extension du domaine bénédictin.

La période moderne est représentée par une petite fosse, un contexte de mise en terrasse et un second ouvrage viaire qui remplace l'ouvrage gallo-romain disparu avec

une chaussée de 5,5 m de large, de facture soignée. Cet ouvrage présente un fond de forme, une bordure et au moins 3 couches de fondation : un « hérisson » sur 0,1 m, un noyau en sable et grave sur 0,15 m, et une couche de roulement en pierres et blocs de silex d'une épaisseur moyenne comprise entre 0,2 et 0,3 m. Il est très probablement bordé d'accotements, mais aucun fossé bordier n'a été découvert. Cet ouvrage s'est installé sur le flanc septentrional de la voie gallo-romaine, à l'extrémité ouest de l'emprise, et marque un large arc en direction du sud, comme pour contourner la zone où l'ouvrage gallo-romain a disparu. Cette seconde chaussée évoque les « routes royales » du XVIII^e s. L'axe de circulation semble ensuite perdre de son importance et ne plus avoir qu'un impact local, au regard du niveau d'abandon qui est par place l'objet de modestes aménagements évoquant le statut de chemin. Dans la parcelle 189, ont été repérés les plans d'une ferme et ses annexes encore en élévation sur les clichés aériens de l'IGN datés de 1950.

Tony Hamon, Sébastien Lecuyer

Bailleux, Labat, Piana 2007 : BAILLEUX G., LABAT O., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » Tranche 2 (Eure-et-Loir, région Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Creusillet, serre 2009 : CREUSILLET M.-F., SERRE S., LE THIEULIN « *Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 3 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Goustard, Piana 2007 : GOUSTARD V., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 1 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Hamon 20119 : HAMON T., *Le Thieulin, Eure-et-Loir, les Sablons (zone 3), projet d'exploitation de carrière de sables des Abbayes du Loir (tranche 4)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Moyen Âge

LE THIEULIN Les Sablons zone 3

Époque moderne

Le diagnostic du Thieulin les Abbayes (Eure-et-Loir) fait suite aux 24 ha explorés depuis 2007 (Goustard, Piana 2007, puis Bailleux, Labat, Piana 2007, Creusillet, Serre 2009). La présente intervention a concerné une surface de près de 5 ha installée en bordure de plateau, sur le versant d'une vallée marquée par un dénivelé de plus de 20 m.

Du mobilier lithique du Néolithique avait été ramassé en surface, sur le plateau, avant le diagnostic du secteur. Le mobilier n'a pas été observé par les équipes précédentes (Goustard, Piana 2007). Les tranchées une fois réalisées, Céline Coussot (Inrap) a été dépêchée sur le terrain afin d'étudier le contexte géomorphologique local du terrain diagnostiqué.

Dans l'emprise, seul un fossé de parcellaire a été découvert. Il a été installé au départ d'un ancien axe routier desservant la ferme des Abbayes et disparu depuis. L'extrémité sud est de l'emprise a livré des traces de labour au

contraire du restant qui était boisée. Le fossé appartenant sans doute à une parcellisation ancienne. Il semble en effet être parallèle à l'ancienne chapelle abandonnée, située à proximité de l'emprise (Goustard, Piana 2007). Ce tronçon de parcellaire est à mettre en parallèle avec ceux découverts lors des diagnostics précédents.

Tony Hamon, Sébastien Lecuyer

Bailleux, Labat, Piana 2007 : BAILLEUX G., LABAT O., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » Tranche 2 (Eure-et-Loir, région Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF. CIF

Creusillet, Serre 2009 : CREUSILLET M.-F., SERRE S., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 3 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Goustard, Piana 2007 : GOUSTARD V., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 1 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

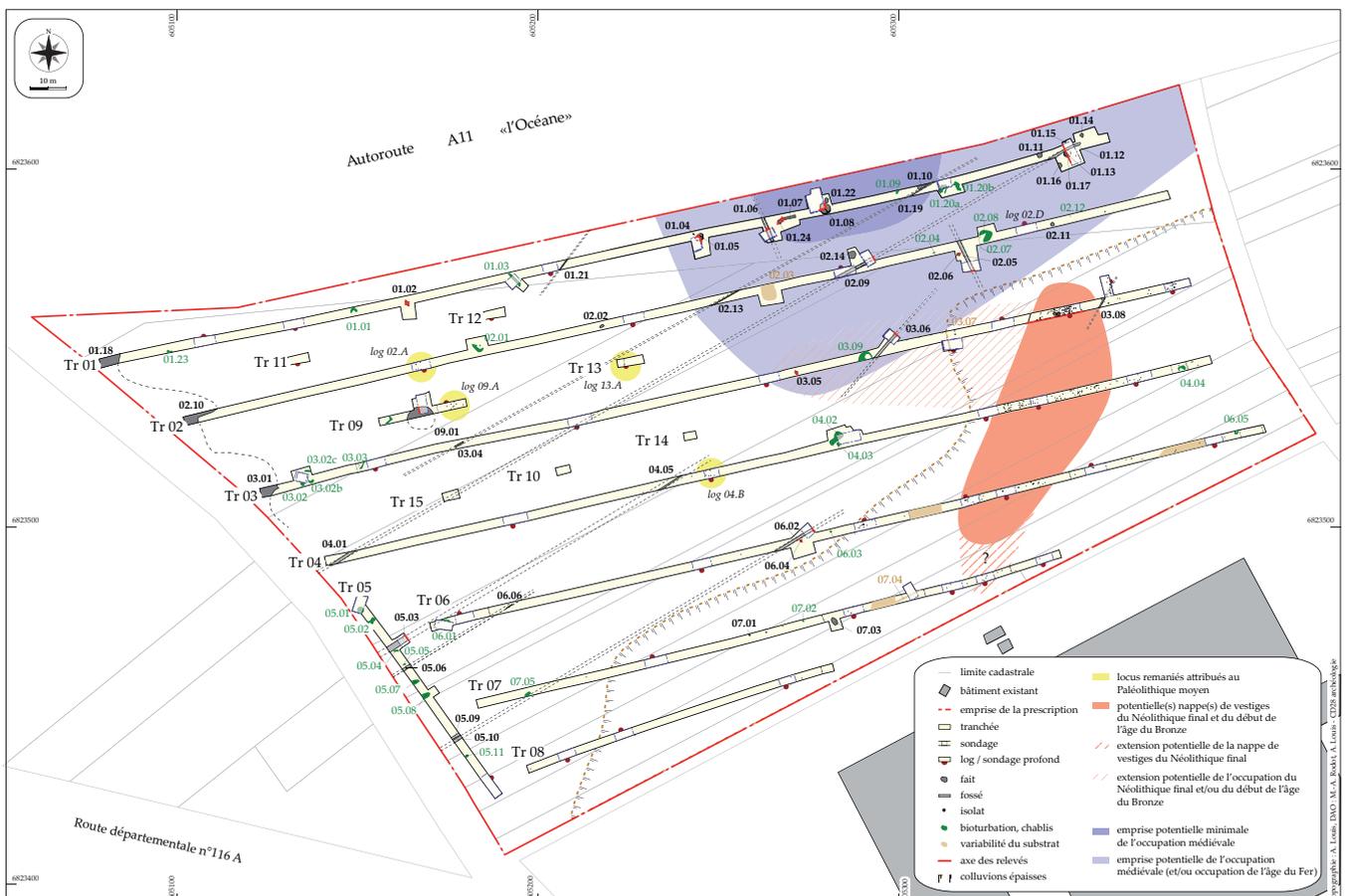
Ce diagnostic réalisé au lieu-dit Mont Sion à Ymeray (Eure-et-Loir) a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Paléolithique moyen à l'époque contemporaine. Trois occupations principales ont été reconnues. Deux se rapportent à des vestiges de mobilier, probablement en place, du Néolithique final et du début de l'âge du Bronze, alors que la troisième, médiévale, se matérialise par un possible bâtiment et des fosses dont une partie au moins correspond à des silos.

L'emprise diagnostiquée se localise à environ 300 m de la Voise, sur le versant ouest de la vallée, au niveau d'un petit vallon sec se situant au sud du terrain. La topographie actuelle, au niveau de l'emprise, est marquée par deux pentes dont le point culminant se situe à l'angle nord-ouest du terrain. La pente principale du versant vers la Voise est globalement orientée est/ouest, alors que celle marquant le vallon est d'orientation nord-ouest/sud-est.

Les observations géomorphologiques ont permis la reconnaissance d'un horizon BT de luvisol, l'identification d'un sol brun conservé en bas de l'emprise, ainsi que la caractérisation des colluvions répertoriées sur la carte géologique. Le tiers sud-ouest de l'emprise se caractérise par la présence de formations alluviales anciennes recouvertes par des colluvions renfermant des pièces

lithiques attribuées au Paléolithique moyen. Ces dépôts sont eux-mêmes scellés par un horizon BT de luvisol présent dans la partie centrale de l'emprise. Le tiers sud-est du terrain est caractérisé par une forte puissance de colluvions qui recouvrent l'horizon BT de luvisol ainsi que des formations alluviales et/ou colluviales en bas de versant. La mise en place de cette puissante séquence de colluvions aurait débuté soit à partir de l'époque gallo-romaine, soit de l'époque médiévale, au regard du mobilier contenu dans ces dépôts. Le potentiel sol brun conservé en bas de versant, à l'est de l'emprise, se localise sur un replat topographique formé par le toit des alluvions anciennes, ce qui pourrait en partie, au moins, expliquer sa conservation. Il est de plus scellé par les colluvions « historiques » et contient, dans sa partie supérieure de nombreux artefacts attribués au Néolithique final et au début de l'âge du Bronze.

Quelques pièces lithiques, attribuées au Paléolithique moyen, ont été découvertes au nord-ouest de l'emprise, sous forme de petits locus et de pièces isolées. Bien que remobilisés suite à l'érosion du versant, ces artefacts témoignent néanmoins de la fréquentation de ce secteur au cours du Paléolithique moyen et viennent compléter localement les connaissances générales sur ces périodes anciennes.



Ymeray (Eure-et-Loir) Mont Sion : plan des vestiges, propositions d'extension et d'attribution chronologique des principales occupations reconnues. (Antoine Louis, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

Des indices de fréquentation de ce secteur au cours du Néolithique moyen ont été perçus par la découverte de mobilier, notamment céramique, dans les colluvions « historiques » situées à l'est de l'emprise. Cette présence humaine est étayée localement par l'existence de nombreux mégalithes, représentés par des dolmens et des menhirs, situés à moins de 2 km au nord de l'emprise, à la confluence entre la Voise et la Rémarde.

Les occupations humaines du Néolithique final et du début de l'âge du Bronze se matérialisent par des vestiges de mobilier se concentrant dans la moitié supérieure du potentiel sol brun identifié à l'est de l'emprise, à la base de la séquence colluviale. Les artefacts issus de cet horizon pédologique correspondent essentiellement à des silex taillés, des tessons de céramique et des fragments de silex chauffés. Le mobilier lithique étant « homogène » et non diagnostic, seuls les éléments céramiques ont permis de proposer la présence de deux périodes au sein de ce niveau. Ces deux probables occupations, successives et chronologiquement proches, bien que semblant « s'amalgamer » dans la partie supérieure du potentiel sol pédologique, seraient vraisemblablement en place en se fondant sur les données pédo-sédimentaires et archéologiques. En effet, les résultats portant sur les projections du mobilier en fonction des unités pédo-sédimentaires, les observations issues de la fouille d'un carré test, ainsi que les données propres aux artefacts présents dans ce niveau vont globalement dans le sens d'un dépôt non remanié. Outre le fait d'être conservé dans un potentiel paléosol, le mobilier lithique est très frais, les esquilles sont nombreuses et les différents éléments présents suggèrent que le débitage d'éclats aurait été réalisé in situ. De même, les céramiques témoignent de surfaces bien conservées et de remontages entre tessons proches spatialement. De plus, bien que ces deux potentielles occupations semblent conservées au sein d'un même horizon, elles pourraient posséder des extensions spatiales différentes, ce qui tendrait également à étayer l'hypothèse que le mobilier de ces deux occupations soit conservé en position primaire. Les données portant sur les céramiques attribuées au Néolithique final et au début de l'âge du Bronze ainsi que sur l'industrie lithique vont toutes dans le sens d'occupations en lien avec des activités domestiques, suggérant la présence proche d'habitations. Bien qu'aucun espace habité, en lien avec ces vestiges n'ait été reconnu au cours du diagnostic, à l'exception peut-être d'une fosse (F. 03.05), il demeure envisageable que de tels aménagements puissent être présents sur l'emprise (à la base de la nappe de vestiges, sur le bas de versant...) ou à proximité. Les exemples de sites à vocation domestique et liés à des habitats du Néolithique final et encore plus du début de l'âge du Bronze demeurent rares dans la région. Ces découvertes viennent donc documenter des périodes relativement mal connues, tant localement que régionalement.

Des indices de fréquentation de ce secteur, à la période gallo-romaine, ont été mis en évidence par la présence de mobilier, notamment céramique, dans les colluvions « historiques » situées à l'est de l'emprise.

La période médiévale a quant à elle été identifiée au nord-est de l'emprise. Elle est caractérisée par la présence d'un potentiel bâtiment dont les comblements contiennent

de la céramique homogène attribuée au milieu du XI^e siècle, ainsi que par au moins deux fosses et potentiellement une douzaine autres de chronologie incertaine.

Au nord de l'emprise, une anomalie anthropique de forme globalement oblongue avec une angulation dans sa partie ouest ainsi que des extrémités élargies a été identifiée. La fouille manuelle de son extrémité ouest a permis de mettre en évidence la présence de deux faits correspondant à des creusements de type « fossé » et « fosse ». Les remplissages de ces faits ainsi que l'homogénéité du mobilier céramique qu'ils contenaient ont conduit à supposer que leurs comblements et donc leurs creusements étaient probablement « synchrones ». À l'issue de ces interprétations, l'hypothèse d'un bâtiment sur tranchée(s) de fondation associée(s) à des poteaux a été envisagée pour cette anomalie. Cette hypothèse permettait en effet d'expliquer les dimensions de cet aménagement, sa géométrie en plan ainsi que certains comblements, de façon plus pertinente. Selon ce postulat, le « fossé » correspondrait à une tranchée de fondation ayant pu accueillir une sablière ou peut-être un solin, et la fosse à un avant-trou marquant l'emplacement d'une pièce de bois. Le décapage s'étant cependant limité à cette anomalie anthropique, il n'est pas possible de déterminer si cette dernière dispose d'un pendant au sud, permettant alors d'étayer l'hypothèse d'une construction. Des comparaisons avec des plans de bâtiments, sur tranchée(s) de fondation associée(s) à des trous de poteau, ont cependant pu être établies. De telles constructions sont en effet connues dans l'Eure, sur le site de Bouafles, pour des édifices du XI^e et XII^e s. (Peytremann 2003 : 286-287).

Cet éventuel bâtiment se localise par ailleurs au sein d'une zone de fosses et de fosses-silos comptant 14 entités. Cependant, seules deux d'entre elles (F. 01.08 et F. 01.10) sont rattachables à une occupation médiévale en se fondant sur la présence de fragments de terre cuite architecturale dans leur comblement. Les douze autres fosses, sans mobilier datant, pourraient quant à elles se rapporter à l'âge du Fer et/ou au Moyen Âge, bien que la fosse F. 03.05, la plus excentrée, puisse également être en lien avec les occupations du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze. L'hypothèse la plus probable semble cependant être un rattachement des fosses et fosses-silos de chronologie incertaine à l'époque médiévale, bien que leur appartenance à l'âge du Fer ne puisse être exclue, même en l'absence de vestiges renvoyant à cette période dans l'emprise du diagnostic. Ces fosses et fosses-silos possèdent en effet des comblements de nature similaire en surface de décapage, se localisent dans un espace géographique limité, renvoyant à une zone d'ensilage, au sein de laquelle un possible bâtiment médiéval serait présent.

Ce potentiel bâtiment médiéval, associé au moins à quelques fosses et fosses-silos attribuables à cette période, appuie l'hypothèse d'une occupation rurale à vocation agricole ainsi que la proximité potentielle d'un habitat, dans ce secteur, situé à 500 m de la voie reliant Chartres à Dourdan par Albis. Ces différentes découvertes viennent donc documenter une période relativement peu connue localement.

Les périodes moderne et/ou contemporaine sont repré-

sentées sur l'emprise du diagnostic par : des fossés parcellaires, une fosse contenant le dépôt d'un probable poney mâle, âgé de 8 ans au moment de son décès, une vaste fosse probablement liée à l'extraction de matériaux issus de la terrasse alluviale ainsi que des niveaux de remblais anthropiques probablement liés à des aménagements routiers et notamment à la construction de l'autoroute A11.

Marie-Angélique Rodot

Peytremann 2003 : PEYTREMANN E., Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle, Saint-Germain-en-Laye : AFAM, coll. « Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne », 13.